

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1798 - 17 janvier 2003 - prix : 1 €

EDF-GDF :

Première gifle

pour

Raffarin...

avant la suite

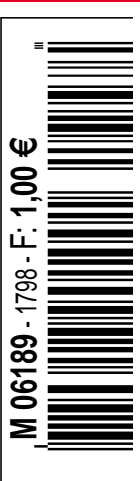
p.3

**Manifestons
contre
la guerre
en Irak !**

p.3

Daewoo
menacé
de fermeture :
patron escroc,
gouvernement
complice

p.15



**Seillière-Raffarin, main dans la main
pour s'attaquer aux retraites**

p. 4 et 5

Sommaire

Leur société

- p 4 - 5 ■ Retraites : public et privé concernés
- Air Lib : les emplois s'envolent
- p 6 ■ Le bagagiste innocent
- Bourg : un jugement indigne
- p 7 ■ Amiens : des HLM sans chauffage
- Bidonvilles à Vaulx-en-Velin
- Corbeil : des logements de qualité pour tous !
- p 11 ■ Université de Paris-Sud sans crédit
- Angers : le rectorat doit céder
- Université de Nanterre : présence humaine ou machines à sous ?

Europe

- p 10 ■ Parlement européen
- Privatisation du rail
- Droits fondamentaux, retraites sacrifiées
- p.16 ■ Sarkozy et l'insécurité
- SDF, Victimes du froid

Tribune

- p.6 ■ Après le "non" des travailleurs EDF-GDF, la "stratégie réformiste" de la CGT a pris un coup de vieux !

Dans le monde

- p 8 et 9 ■ États-Unis : contre la peine de mort
- Le plan de relance économique de Bush
- Côte-d'Ivoire : rien de bon pour les pauvres
- Faculté de Jussieu : motion contre la politique d'Israël

Dans les entreprises

- p. 12 ■ Peugeot-Citroën : course à la productivité
- CHRU de Limoges : soignants de nuit en colère
- La Poste de Nantes Beaulieu : recul de la direction
- Courrier des lecteurs
- p.13 ■ EDF-GDF : après le rejet du projet d'accord de la direction
- EDF Cattenom : un non massif
- p.14 ■ ACT Angers : lutte contre les licenciements
- Reims-Aviation : mobilisation contre les licenciements
- p.15 ■ Daewoo : lutte contre la fermeture
- La visite d'Arlette Laguiller

Les candidats de Lutte Ouvrière dans les scrutins partiels

En Seine-Saint-Denis, la liste Lutte Ouvrière conduite par Jean-Paul Burot, ouvrier du bâtiment, et Monique Dabat, cheminote, à l'élection municipale de Noisy-le-Sec, qui a eu lieu le dimanche 12 janvier, a obtenu 2,33 % de voix.

Par ailleurs, Lutte Ouvrière sera présente dans deux élections législatives partielles qui auront lieu le 26 janvier.

Annick Marty, professeur en lycée professionnel, et Michelle Guiot, enseignante, seront candidates dans la dix-septième circonscription de Paris.

Dans le Val-d'Oise, Patrice Crunil, ouvrier à l'usine Snecma de Gennevilliers, et Dominique Mariette, enseignant, se présenteront dans la cinquième circonscription, celle d'Argenteuil-Bezons.

Réunions publiques des candidats de Lutte Ouvrière

Pour faire entendre la protestation du monde du travail

A Paris 17^e

Samedi 18 janvier à 17 heures
Ecole élémentaire 42, rue Pouchet

A Paris 18^e

Samedi 25 janvier à 17 heures
Ecole primaire 19, rue F. Labori

A Bezons (Val-d'Oise)

Lundi 20 janvier à 20 heures
Salle Paul Vaillant-Couturier 7, rue des Marronniers

A Argenteuil (Val-d'Oise)

Jeudi 23 janvier à 20 heures
Salle Mandela à la Bourse du travail Boulevard Lénine

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

Prix : 1,5 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky

aura pour thème :

Les retraites : l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Vendredi 31 janvier à 20h 30

Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor à PARIS 5^e (Métro : Maubert-Mutualité)

Participation aux frais : 3 euros



FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

À LILLE

Samedi 1^{er} février de 15 h à 24 h

VILLENEUVE-D'ASCQ

Espace Concorde

Quartier Cousinerie

Rue Carpeaux

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron
6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 64

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste : <http://www.union-communiste.org>
E-mail : contact@union-communiste.org

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL et VILLE :
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE
.....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 13 janvier 2003

■ Le refus par une nette majorité de salariés d'EDF-GDF de la remise en cause de leurs retraites est une gifle pour le gouvernement. Et tous les salariés peuvent s'en réjouir.

Personne ne peut ignorer que la remise en cause de la retraite à EDF-GDF préparait une attaque générale contre tous les autres régimes de retraite. Le ministre du Travail Fillon avait d'ailleurs précisé que la réforme à EDF-GDF servirait de ballon d'essai pour préparer les esprits à cette réforme générale.

Ils s'y étaient donc tous mis pour que le « oui » l'emporte : les Chirac, Raffarin et la droite, les journalistes et les dirigeants de la CFDT, mais aussi de la CGT, répétaient que l'accord proposé était bon puisqu'il permettait d'éviter pire.

On explique en effet à l'opinion, depuis des mois, que les caisses de retraite courent à la faillite et qu'en 2010, et pire en 2040, il n'y aura plus assez de travailleurs en activité pour financer les retraites.

S'il était vrai qu'il y aurait moins d'actifs et plus de retraités à l'avenir – et il faudrait s'en réjouir car c'est le progrès social – on oublie de rappeler que, s'il y a moins de jeunes pour cotiser, ce n'est pas à cause de l'augmentation de la longévité mais à cause du chômage.

On oublie aussi de dire que, si les caisses de retraite se vident, c'est à cause de la

EDF-GDF

PREMIÈRE GIFLE POUR RAFFARIN... AVANT LA SUITE

baisse continue du montant des cotisations patronales.

Et surtout on omet de rappeler que, si la proportion des actifs a baissé par rapport aux retraités, la productivité s'est accrue de façon spectaculaire. Chaque travailleur peut constater par lui-même que les conditions de travail ont empiré depuis des années.

Et si les caisses de retraite se vident, celles des groupes industriels et financiers se sont remplies. De l'argent, il y en a donc, mais il faut le prendre là où il est.

A peine connu le résultat du vote des électriciens et des gaziers, Raffarin a déclaré qu'il n'en tiendrait pas compte. Drôles de démocrates, qui ne prennent en compte que les avis qui vont dans leur sens ! Cela n'a rien de surprenant de la part de gens qui, la plupart du temps, décident sans demander leur avis aux gens concernés, surtout l'avis des « gens d'en bas », comme dit Raffarin. Ces politiciens n'ont que faire de l'opinion des salariés.

En revanche, ils sont aux ordres de cette « France d'en haut », celle du baron Seillière. Leur démocratie, c'est cela et rien que cela. En affirmant qu'ils passeront outre à l'avis des salariés d'EDF-GDF, ils ne disent pas autre chose.

Mais la preuve vient d'être faite que, contrairement à ce qu'ils s'imaginaient, leur gouvernement pouvait fort bien tomber sur un os. Plus vite qu'ils ne le

croyaient.

Certes, Raffarin, ses ministres et ses complices dans le camp syndical vont revenir à la charge.

C'est bien pourquoi il faut saisir toutes les occasions de montrer au gouvernement et au patronat qu'ils ne peuvent pas s'en prendre impunément à nos acquis et, en particulier, à nos retraites.

Samedi 1^{er} février, toutes les confédérations syndicales appellent à manifester pour la défense des retraites.

Cette manifestation doit être une réussite. Mais aussi une première étape de la mobilisation générale.

C'est que nous sommes tous concernés, salariés du secteur public – prochains visés – ou du secteur privé.

Si on laisse faire, tous les salariés verront le montant des cotisations et leur durée augmenter encore, et le gouvernement s'en prendra aussi à ceux qui sont déjà partis.

Il faut donc que le patronat et les Raffarin-Chirac mesurent ce qu'il leur en coûterait de s'obstiner à s'attaquer aux acquis des travailleurs.

Arlette LAGUILLER

Lire également en pages 4, 5 et 13

NON À L'AGRESSION IMPÉRIALISTE CONTRE L'IRAK !

Pendant que les inspecteurs de l'ONU cherchent vainement des armes chimiques, biologiques ou nucléaires en Irak, les préparatifs d'une intervention militaire se précisent. Chaque jour, les États-Unis renforcent leur déploiement militaire aux frontières de l'Irak et dans la région du Golfe. Il devrait dans les jours prochains s'élever à 150 000 hommes, sans parler des centaines d'avions, de chars et de missiles déjà positionnés.

Quant aux dirigeants français, ils continuent à tenir un double langage. Après avoir annoncé aux représentants des armées que les militaires français devaient « se tenir prêts à toutes éventualités », Chirac a prétendu, quelques jours plus tard, que ses propos avaient été déformés par certains jour-

nalistes et qu'il n'y avait aucun changement dans la position française quant à la crise irakienne.

Chirac fait mine de considérer l'option militaire comme la dernière des solutions, celle à laquelle il devra peut-être se résoudre, mais seulement si toutes les autres possibilités ont échoué. Et encore, à condition que le Conseil de Sécurité de l'ONU donne son feu vert à une telle intervention militaire.

Comme si Chirac et les dirigeants français s'étaient encombrés de tous ces scrupules lorsqu'ils ont décidé d'envoyer 2 500 soldats lourdement armés en Côte-d'Ivoire pour contenir l'avance des opposants au régime de Gbagbo !

En réalité, plus les prépa-

ratifs guerriers contre l'Irak se précisent, plus il est difficile aux dirigeants français de tenir leur langage hypocrite. S'ils s'opposent à une intervention unilatérale des États-Unis, s'ils réclament qu'une éventuelle intervention militaire en Irak ne puisse se faire qu'avec l'aval de l'ONU, c'est surtout qu'ils veulent avoir droit au chapitre. Bien qu'il entretienne des ambiguïtés sur ce que fera son gouvernement, Chirac se prépare à s'aligner dès qu'il le faudra sur les choix de Bush et de son équipe.

Car c'est à cette condition seulement que les Total-Fina-Elf, Bouygues, Dassault et autres trusts français pourront participer au partage des marchés qui résulterait de cette guerre, qu'il s'agisse de

l'exploitation du pétrole, de la reconstruction des infrastructures ou du réarmement de l'Irak.

En attendant, ce sont les populations qui vont encore une fois faire les frais de cette politique guerrière. À commencer par la population irakienne qui, si elle parvient à échapper aux bombardements, sortira encore plus appauvrie de la guerre. Mais les populations américaine, française et autres devront aussi en payer le prix. La guerre signifiera encore un peu plus de bourrage de crâne guerrier, de haine et de militarisation des esprits. Sans parler du surcroît de dépenses militaires, qui se fera au détriment d'autres postes budgétaires et par un accroissement des impôts.

R. M.

MANIFESTONS LE 18 JANVIER

Lutte Ouvrière participera aux manifestations contre la guerre en Irak qui auront lieu le samedi 18 janvier dans différentes villes.

A Paris, le cortège partira à 14h30 de Montparnasse. Lutte Ouvrière appelle à venir manifester nombreux pour empêcher nos gouvernants de nous entraîner dans une nouvelle guerre impérialiste.

Retraites

« IL EST TEMPS »... POUR LES TRAVAILLEURS DE RÉAGIR

Edouard Balladur, sous le titre « Il est temps », dans une pleine page du quotidien *Le Monde*, fort de son expérience de démolisseur de la retraite des salariés du secteur privé, donnait ses conseils sur la meilleure façon de s'attaquer aux retraites dans les mois à venir. La réforme des retraites qu'il fit en 1993-1994 est en effet, selon lui, « la seule menée à bien depuis un demi-siècle ».

Les salariés du secteur privé doivent à Balladur d'avoir vu passer le temps de cotisation nécessaire pour partir avec une retraite pleine, de 37 ans et demi auparavant, à 40 ans aujourd'hui. Cet allongement s'appliquait à partir du 1^{er} janvier 1994, à raison d'un trimestre de plus par an, et les 40 ans effectifs s'appliquent donc à partir de 2003. Mais l'attaque portait aussi sur la façon de calculer le montant des pensions de retraite. La période de référence en 2008 portera sur les 25 meilleures années de salaire, au lieu des 10 meilleures, ce qui en général sera défavorable. Enfin, les pensions de retraite ont cessé d'être indexées sur les salaires pour l'être sur le coût de la vie, ce qui pèse bien plus sur le montant des pensions que les retraités touchent. La conséquence est connue de tous les salariés : une diminution du montant des pensions de retraite.

C'est essentiellement sur la méthode que Balladur prodigue ses conseils : « *La réforme doit être progressive, afin de ménager autant que faire se peut les transitions.* » Il considère qu'il a su, à l'époque, procéder en souplesse. En réalité, la réforme de Balladur est passée plutôt brutalement. Le gouvernement de droite fut mis en place suite aux élections législatives de fin mars 1993. C'est seulement deux mois plus tard, en juin 1993, qu'il présenta son plan d'attaques contre les retraites des salariés du privé. Cette réforme fut adoptée un mois

plus tard, en juillet. Et les décrets permettant sa mise en œuvre parurent fin août, pour une loi qui devait entrer rapidement en application à partir du premier janvier 1994 !

Balladur joua donc sur la rapidité, et utilisa les mois d'été, pour faire passer ces attaques contre les salariés. Ces mesures furent mises en place progressivement s'appliquant aux différentes tranches d'âge. Trimestre après trimestre, cela aboutit à diluer sur la durée la remise

tatives avortées d'imposer un « plan de redressement » d'Air France supposant 4 000 suppressions d'emplois ou de faire financer les travaux d'entretien et de construction des écoles privées par les collectivités locales, ou encore de créer un SMIC-jeune, réduit à 80 % pour les moins de 26 ans).

La « méthode » Balladur consista en fait surtout à ne pas attaquer les salariés tous en même temps, selon le principe du « diviser pour régner ».

TROP VIEUX POUR LES PATRONS, TROP JEUNE POUR LA RETRAITE, ESSAYEZ LE R.M.I. ...



en cause des acquis. Cela explique peut-être qu'il fut difficile de réagir à l'époque. Il faut tout de même ajouter que les partis de gauche et les syndicats ne tentèrent rien pour s'y opposer. Cela fut une des rares « réformes » que Balladur ne dut pas remballer face aux réactions de travailleurs (contrairement aux ten-

Mais aujourd'hui, rien n'est joué. Les travailleurs peuvent déjouer les pièges et faire remballer leurs plans à Chirac et Raffarin et, du même coup, imposer que les prouesses de Balladur, en matière de démantèlement des retraites des salariés du secteur privé, passent à la trappe.

Aline RETESSE

TOUJOURS LE MÊME BARATIN

Le problème du financement des retraites est de nouveau à l'ordre du jour du gouvernement. Après Balladur, Juppé et Jospin, c'est au tour de Raffarin, épaulé par une cohorte d'économistes, de sociologues, de journalistes et de dirigeants syndicaux, d'essayer de faire croire à l'opinion qu'il s'agit d'un problème dramatique, et surtout que c'est aux salariés de payer.

L'argumentation simpliste qui nous est servie est toujours la même : la génération du baby boom arrivant bientôt à l'âge de la retraite, il va y avoir dans les années qui viennent davantage de retraités et moins d'actifs, et il ne sera donc pas possible de payer les retraites. « *Nul besoin d'avoir été longtemps aux écoles pour comprendre que, si le nombre d'actifs diminue alors que le nombre de retraités augmente, il faudra relever les cotisations et, pour un même gâteau à partager en plus de parts, diminuer la taille de chacune* » écrit, dans le journal *Le Monde*, un professeur de prospective industrielle.

En réalité, il ne s'agit nullement d'un gâteau à partager dont la taille ne changerait pas. Au contraire, chaque année, la dimension du gâteau augmente, puisque la société produit davantage de biens. Chaque heure de travail produit sept fois plus de richesses aujourd'hui qu'il y a un siècle, et il faut 50 fois moins de temps pour produire un kilo de blé. Cela s'appelle l'augmentation de la productivité du travail, ou plus simplement le progrès humain : faut-il l'expliquer à un « professeur de prospective » ?

Le gâteau est par exemple deux fois plus gros aujourd'hui qu'en 1960, et c'est ce qui a permis de doubler la part de richesses consacrées aux retraités dans les 40 dernières années, en en faisant profiter de nombreuses couches de la population qui n'y avaient pas droit jusque-là. Et pourtant, dans le même temps, le niveau de vie de la population a, vaille que vaille, augmenté en moyenne et le temps de travail moyen a, légèrement, baissé. Ce qu'on nous prévoit pour les années à venir n'est donc ni plus ni moins que la suite de ce processus.

Alors il y aura, peut-être, sept personnes de plus de 60 ans pour dix actifs en 2040,

contre quatre aujourd'hui. Mais ce n'est nullement un problème. Pour que ceux-ci puissent profiter d'une retraite méritée et convenable, il suffit d'augmenter chaque année la part du gâteau qui leur est réservée de 0,5 ou 1 %, quand l'augmentation de la productivité augmentera le gâteau tout entier de 2 à 5 % par an. Rien d'irréaliste donc !

Ce que l'on nous présente comme un problème quasi insoluble, à longueur de colonnes ou de journaux télévisés, est destiné à impressionner l'opinion, et en particulier celle des salariés, pour leur faire accepter une réduction importante de leur part. Personne, parmi les prétendus spécialistes, n'évoque par contre la possibilité d'augmenter progressivement les charges patronales pour prendre en compte l'évolution du nombre de retraités. Au contraire, ils veulent mettre dans la tête des salariés qu'une diminution du montant des retraites serait inévitable. Chacune des mesures proposées (allongement du temps de cotisation, modification du calcul des retraites, augmentation des charges salariales...) va dans ce sens, le but étant que les industriels gardent pour eux la totalité des fruits du progrès.

En réalité, la société produit de plus en plus de richesses et dispose d'un potentiel considérable pour en produire bien plus encore. Le progrès continuant, on pourrait faire vivre, et vivre bien, non seulement davantage de retraités, mais aussi davantage d'enfants, de chercheurs, de scientifiques, d'enseignants, d'artistes, et réduire le temps de travail de tous. A condition justement que le progrès ne soit pas confisqué par une toute petite couche de la société.

Roger PÉRIER

Retraites

C'est Seillière qui le dit : PUBLIC ET PRIVÉ, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS

S'adressant à Jean-Pierre Raffarin, premier chef de gouvernement à se rendre à une assemblée du patronat – plus qu'un symbole –, le baron Seillière, a parlé en patron. Pas simplement comme le représentant du patronat, mais comme LE patron qui a l'habitude de commander aux ministres et au gouvernement.

« Dans le domaine économique et social, le moderato ne suffira pas », a-t-il déclaré, à destination du chef du gouvernement. Il a évoqué « l'impatience » du patronat pour que le gouvernement lance les réformes promises. Entre autres, la réforme du système de santé, « dès cette année », a-t-il précisé. Et surtout, il est revenu à la charge pour exiger une réforme rapide et dévastatrice du régime des retraites. Il avait d'ailleurs défini, la veille, dans une interview publiée par le quotidien économique *Les Échos* du 13 janvier 2003, les objectifs du Medef en ce domaine.

« Nous sommes favorables à la retraite par répartition, y expliquait-il, à condition que l'on n'augmente pas la pression sur les salariés en activité. Il faut donc allonger la durée de cotisation, progressivement, comme cela s'est fait partout. Les gens ne seront pas obligés de travailler davantage, mais la pension de chacun sera en rapport avec la durée de cotisation fixée

comme nécessaire pour qu'elle soit à taux plein. Pour cela il faut la liberté. C'est pourquoi nous demandons un système complémentaire de capitalisation, facultatif mais incitatif. Chacun pourra déterminer la durée de sa vie au travail. »

Vraiment bon prince, le baron ! Il laisse la liberté à chacun de travailler, et de cotiser, le temps qu'il veut. Sauf qu'il oublie de préciser que ce ne sont pas les salariés qui déterminent la durée du temps qu'ils passent dans leur emploi. Ce sont les patrons, qui embauchent et licencient à leur guise, mais aussi qui, en usant et en abusant de la force et de la santé des travailleurs, imposent des cadences et un rythme de travail qui font que beaucoup de travailleurs, et en particulier ceux du bas de l'échelle, aspirent à partir à la retraite le plus tôt possible. Et ils ont bien raison.

Et ce qui les retient dans leur emploi, lorsque leur patron, et la vie, leur laissent le choix, ce n'est pas tant l'envie de travailler plus longtemps, mais la faiblesse de leur retraite. C'est le montant que le patronat veut justement réduire. Car si Seillière plaide de la sorte pour la capitalisation, c'est qu'il veut bien que les salariés qui en ont les moyens puissent disposer d'une retraite relativement acceptable, mais à la condition qu'ils la financent eux-mêmes, en rognant sur leur salaire, en cotisant en plus de la cotisation qu'ils paieront de toute façon pour la retraite par répartition



Manifestation de France Télécom, le 26 novembre 2002, devant le ministère des Finances.

qui, dans une telle logique, se réduira de plus en plus au fil des années.

Et, pour ceux qui n'auraient pas bien compris ce que cela signifie, Seillière précise : avec 37 ans et demi de durée de cotisation « le secteur public a un retard à corriger » (il ne

manque pas de culot). « Mais le secteur privé aussi est concerné. Il y a deux ans, nous avons calculé qu'il fallait arriver à 45 ans... Des études indiquent qu'il faudrait aller à 42 ou 43 ans (de cotisation). Mais à condition de commencer tout de suite. »

Ainsi donc, lorsque l'on dit que la réforme des régimes des retraites qui se prépare concerne aussi bien le secteur privé que le secteur public, ce n'est pas un procès d'intention, mais bel et bien l'intention déclarée, avec arrogance, par le patronat.

Le vigoureux discours de Seillière, à l'adresse du Premier ministre, ne s'embarrasse pas de fioritures, ni de précautions de langage. On aimerait entendre les dirigeants des organisations syndicales tenir des propos aussi fermes et déterminés à l'adresse du gouvernement et des exploiters.

Raffarin non seulement accepte de se faire rappeler à l'ordre, sur ce ton, mais il s'en réjouit. Il a expliqué qu'il était sur la même longueur d'onde que le patronat. Le contraire eût été surprenant. « L'État doit tout faire pour que vos énergies (celles du patronat) ne soient plus bridées, que vos projets soient soutenus pour que votre liberté d'action puisse entièrement s'exprimer » a-t-il dit, en réponse à Seillière.

Reste que, si patronat et gouvernement dialoguent de la sorte, en vieux complices, les travailleurs n'ont pas encore dit leur mot. Et ils peuvent, ils en ont les moyens, montrer leur détermination face à des compères qui se préparent à s'entendre sur leur dos.

Jean-Pierre VIAL

Air Lib

LES PROMESSES S'ENVOLENT... LES EMPLOIS AUSSI

Le gouvernement Raffarin, désormais en charge du dossier Air Lib, a finalement décidé... de ne rien décider. Il a remis l'affaire entre les mains du tribunal de commerce, qui devra se prononcer sur le plan de reprise impliquant le groupe néerlandais Imca. Toutefois Raffarin et de Robien, le ministre des Transports, ont précisé que, dorénavant, l'État n'accordera pas un sou supplémentaire de crédit à Air Lib, ce qui compromet très sérieusement les chances de la société de poursuivre son activité.

Cette manœuvre permet au gouvernement de se défaire d'un dossier épineux, et d'évi-

ter d'apparaître comme le responsable direct de futurs licenciements, voire de la liquidation pure et simple de la société. En revanche, pour les 3 200 salariés, cette décision a de quoi renforcer l'inquiétude... mais aussi la colère.

Depuis des mois, le sort des travailleurs d'Air Lib est en ballottage face aux tergiversations et aux fausses promesses des employeurs et des gouvernements, d'abord de la gauche plurielle, puis de droite.

Air Lib est, souvenons-nous en, le nouveau nom de l'ex-AOM-Air Liberté, qui avait déposé son bilan à l'échéance 2001. Les deux principaux actionnaires étaient alors

Swissair et Marine-Wendel, la société du baron Seillière et de sa famille, les de Wendel. Les pertes s'accumulant, les deux entreprises avaient retiré leur mise... non sans avoir négocié contre 200 millions d'euros qu'aucune poursuite ne serait engagée contre elles, ni par les créanciers, ni par les salariés.

Seillière, grâce à cet accord, s'en est bien tiré. Il a retiré ses capitaux, grâce à la complicité du gouvernement Jospin, dont le ministre des Transports était le dirigeant du PCF Gayssot. Le gouvernement de gauche avait alors accordé un prêt pour maintenir l'entreprise à flot, non sans

qu'il y ait en contrepartie le licenciement de 1 400 salariés. Les reclassements promis étaient restés lettre morte.

Aujourd'hui, le gouvernement de droite se pose en gardien vertueux des deniers publics, et joue les intransigeants vis-à-vis du repreneur. Mais ceux qui risquent d'en faire les frais sont les salariés. Personne ne parle d'aller réclamer au baron Seillière, à la famille de Wendel, aux anciens actionnaires de Swissair, bref, à tous ceux qui ont causé la faillite d'AOM-Air Liberté parce que l'entreprise ne leur rapportait pas assez, de prendre un peu de leur fortune pour relancer Air Lib et assurer

l'emploi des travailleurs. Ce ne serait pourtant que la plus élémentaire justice.

Mais sous tous les cieus bourgeois, la loi est ainsi faite : là où les capitalistes ne jouent, au pire, que leur mise, les travailleurs risquent leurs moyens d'existence. La « liberté d'entreprendre », cela inclut la liberté de retirer ses capitaux et de fermer une société.

Et tandis que les travailleurs d'Air Lib sont lanternés entre les faux espoirs et les promesses non tenues, Seillière et ses comparses continuent de s'enrichir. En toute légalité, et en toute impunité.

Jean RAYNARD

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Après le « non » des travailleurs EDF-GDF LA « STRATÉGIE RÉFORMISTE » DE LA CGT A PRIS UN COUP DE VIEUX !

La victoire du « non » au référendum le 9 janvier à EDF-GDF est un désaveu pour le gouvernement. C'est un désaveu aussi pour les patrons d'EDF-GDF et les dirigeants CFDT ou CFTC CGC déjà signataires du « relevé de conclusion ». C'en est un enfin pour ceux de la CGT de l'énergie dont le secrétaire Denis Cohen avait ouvertement appelé à voter « oui ».

Et au-delà, c'est un peu toute la stratégie de la confédération CGT qui est mise en cause, y compris par bon nombre de ses militants qui ne se privent pas pour émettre leurs critiques.

Le pas de deux Roussely-Cohen...

Pour une bonne part, en effet, les négociations à EDF reposaient sur une entente entre son PDG François Roussely et Denis Cohen. Dans le passé les dirigeants précédents d'EDF avaient tenu à distance la CGT et tenté de la contourner en s'appuyant notamment sur la CFDT. Las ! Même si la CGT a perdu des militants et des voix aux élections professionnelles, elle a continué à représenter plus de la moitié du personnel (53 % aujourd'hui).

En 1998, à l'époque de Jospin, le choix de François Roussely (qui traîne une réputation de gauche) fut de renouer de manière privilégiée avec la CGT. Il n'eut pas à s'en plaindre. Jusqu'à aujourd'hui ! A EDF la CGT est une institution... dans tous les sens du terme. C'est l'entreprise qui finance les permanents de l'appareil, plus de 1 000 dont 600 pour les œuvres sociales (le CE le plus riche de France !). Mais les moyens de pression de la direction, comme le chantage à la diminution du budget des œuvres sociales, ont pour contrepartie une force de frappe de la CGT, qu'ont sans doute peu d'autres syndicats de ce pays.

La volonté de s'entendre avec la CGT n'était d'ailleurs pas limitée à la direction d'EDF-GDF, mais partagée par le nouveau gouvernement, bien conscient sans doute de l'importance de mettre dans sa manche le plus puissant syndicat du pays pour pouvoir imposer sa réforme de l'ensemble des systèmes de retraites. Ainsi Denis Cohen n'a toujours pas démenti de façon convaincante la réalité des entretiens qu'il aurait eu avec Jérôme Monod (le plus proche conseiller de Chirac) dès le mois de juin... au moment où il appelait les travailleurs et les syndiqués à organiser la résistance.

...et celui de la confédération avec la CFDT et ses alliés

Le double langage de Denis Cohen n'est devenu un « faux-pas » que dans la mesure où de nombreux militants de la CGT – y compris des membres de sa direction – et la majorité des travailleurs l'ont fait trébucher ! Mais il n'avait évidemment pas agi seul. Le silence gêné de Bernard Thibaut après les résultats du référendum en dit long alors que quelques jours auparavant, il se montrait fort prolix à la sortie de l'Élysée (après le discours de Jacques Chirac), estimant notamment qu'il était possible de « négocier des modalités nouvelles » !

Sur les retraites, l'évolution de la confédération est manifeste. Depuis sa participation au COR (le « Comité d'Orientation sur les Retraites » qui posait déjà la « nécessité

d'une réforme » !), en passant par son approbation des « fonds d'épargne salariale », la direction confédérale a multiplié les signes de sa bonne volonté.

Le front syndical (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC, UNSA, FSU) qui s'est dessiné le 6 janvier est un pas supplémentaire. Certes il appelle à des manifestations le 1^{er} février. Mais l'essentiel est qu'il s'est formé en s'alignant sur les positions de la CFDT : acceptation de l'objectif de la « réforme », aucun chiffrage du niveau des retraites, abandon de fait de l'objectif des 37,5 annuités de cotisations pour tous, privés et publics. Pour Bernard Thibault le 1^{er} février prochain marquera le temps du « tous ensemble », l'ennui c'est que c'est au prix de l'abandon de l'ensemble des revendications de tous. Une façon de préparer une capitulation à l'image de celle de Denis Cohen qui avait lui aussi appelé avec les autres syndicats à une grande et réussie manifestation de l'EDF-GDF le 3 octobre dernier.

Le recentrage de la CGT

Sous le gouvernement de gauche précédent la direction de la CGT avait déjà manifesté ouvertement sa volonté de collaborer et d'éviter les affrontements. On se souvient notamment du choix fait par les dirigeants cégétistes de s'opposer à la grève des conducteurs SNCF en 1999, d'ailleurs soutenu par Robert Hue (« Si j'étais cheminot, je ne serais pas gréviste »). Aujourd'hui, avec un gouvernement de droite dont le programme est une véritable déclaration de guerre au monde du travail, ils poursuivent sur la même voie, à l'étonnement sans doute de certains de leurs militants et de nombre de travailleurs combattifs.

En fait, depuis le dernier congrès confédéral, la direction de la CGT a choisi – à la fois en concurrence et en partenariat avec la CFDT – de briguer sa place d'interlocuteur du patronat et surtout du gouvernement. Qu'importe donc l'étiquette de celui-ci !

Le désaveu enregistré lors du référendum à EDF est donc salutaire et de nature à redonner espoir aux militants de la CGT soucieux de défendre les intérêts du monde du travail. Un encouragement, sans doute aussi, à exprimer leur refus de la mauvaise orientation actuelle lors du prochain congrès confédéral prévu en mars. Mais c'est surtout sur le terrain, dès maintenant, avec tous les travailleurs et les militants qui veulent peser dans le même sens – notamment au PCF et à l'extrême gauche – que leur action peut être déterminante pour préparer tous ensemble la contre-offensive du monde du travail.

La manifestation du 1^{er} février peut être une étape. A condition que les objectifs soient clairement formulés : pas de mise en cause des régimes spéciaux ! Retour à 37,5 ans d'annuités dans le privé comme dans le public ! Départ à 60 ans maximum avec 75 % du salaire ! Pas de négociation sur la base des projets du gouvernement !

A tous les militants ouvriers, y compris et d'abord CGT bien sûr, de les signifier clairement ce jour-là, par leurs pancartes, banderoles et slogans, au gouvernements, aux patrons... et aux confédérations syndicales.

Raoul GLABER

Convergences Révolutionnaires n° 25 (janvier-février 2003), bimestriel édité par la Fraction

Un dossier sur les faux problèmes et les vraies arnaques de la prétendue réforme des retraites.

Des articles : la nouvelle crise du logement ; la préparation du prochain congrès CGT ; les sionistes et l'antisémitisme ; la Côte-d'Ivoire sous le parapluie de l'impérialisme français ; l'opposition à la guerre aux USA.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP233 – 75865 Paris Cedex 18 ou

Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

DÉCHAÎNEMENT CONTRE LE BAGAGISTE... QUI N'ÉTAIT PAS COUPABLE

Le bagagiste travaillant à l'aéroport de Roissy qui avait été arrêté le 28 décembre et mis en examen le 1^{er} janvier pour « association de malfaiteurs liée à une entreprise terroriste » a été innocenté et libéré le vendredi 10 janvier. Le témoin qui l'avait soi-disant vu ranger un sac dans le coffre de sa voiture avec, dépassant de ce sac, un canon de fusil, venait en effet d'avouer avoir organisé un complot contre ce bagagiste. C'était une simple vengeance dans le cadre d'un différend familial.

Il est choquant que ce bagagiste ait été d'emblée catalogué comme un dangereux terroriste. En aurait-il été ainsi s'il n'avait pas été d'origine algérienne, ou s'il n'avait pas été « qu'un » simple travailleur ? Les représentants de l'appareil d'État et du gouvernement se sont empressés de trouver ce qu'ils cherchent, dans le cadre d'un climat qu'ils contribuent à entretenir.

Et les médias leur emboîtent le pas, quand ils ne les devancent pas. Ils se sont emparés de ce fait divers et ont fabriqué le portrait du terroriste. Presse, télévision et radio alimentent de cette façon les préjugés xénophobes et racistes, qui n'ont malheureusement

pas besoin de cela pour exister.

Cette ambiance détestable, les travailleurs immigrés en sont les premières victimes. Mais ce sont en fait tous les travailleurs qui la subissent. A l'aéroport de Roissy, où travaillent des dizaines de milliers de salariés, la Police des Frontières a lancé des enquêtes de moralité sur tous les employés possédant le badge qui leur permet de circuler à l'intérieur de l'aéroport, sur la plate-forme. Sur les 80 000 badges en circulation en 2002, des milliers ont été retirés. Dans les critères choisis, on a tout lieu de craindre que « l'origine » des salariés soit rentrée en ligne de compte. Une société de sécurité a été prise à partie par SOS Racisme, car elle exigeait des salariés qui souhaitaient être embauchés une carte d'identité et une carte d'électeur.

Les mesures sécuritaires de Chirac-Sarkozy ne sont pas faites pour régler les difficultés de la population laborieuse, elles sont destinées à faire de la mousse. Ce fait divers montre qu'elles peuvent empoisonner la vie quotidienne des individus et de milliers de travailleurs..

A. R.

Bourg-en-Bresse

UN JUGEMENT QUI SOULÈVE L'INDIGNATION

Le tribunal de Bourg-en-Bresse a annoncé mercredi 8 janvier la condamnation d'une mère de famille à un mois de prison avec sursis, assortie d'une mise à l'épreuve pendant trois ans pour « carence éducative ». Le procureur de la République l'avait inculpée en décembre pour n'avoir pas assez surveillé ses deux fils de 14 et 16 ans, qu'elle élève seule depuis des années tout en travaillant à plein temps, et pour ne pas avoir su les empêcher de faire des bêtises dans le quartier de Péronnas – commune de l'agglomération de Bourg – où ils habitent.

Cette mère de famille devrait faire appel. Même la presse locale, rarement critique avec les décisions de la Justice, a fait part de son étonnement. D'abord, cette mère de famille a été condamnée alors même que ses enfants ne sont pas encore passés devant un juge pour enfants. À ceux-ci il est reproché du tapage nocturne, des boîtes aux lettres endommagées, quelques tags et un comportement agressif au collège de Péronnas. Bref, il ne s'agit pas de grands délinquants multirécidivistes, même si, lors du procès, on leur a collé toutes les

« incivilités » de la commune sur le dos.

Mais ce qui a le plus choqué est que des juges osent condamner une mère de famille à de la prison (même si c'est avec sursis), en lui faisant longuement la morale sur la meilleure façon d'éduquer ses enfants. Comme si cela allait l'aider à mieux s'occuper d'eux et lui faire retrouver son autorité ! D'autant plus qu'elle a elle-même réclamé, sans grand succès, l'aide d'un éducateur pour l'un de ses fils.

Les représentants de l'ordre sont rapides et expéditifs pour s'en prendre aux plus pauvres ou aux plus fragiles. Cela ne les gêne pas de faire de la démagogie sécuritaire et de désigner, comme responsable de tous les maux d'une petite ville, une mère de famille qui doit déjà affronter les mille difficultés de la vie quotidienne.

Sans même attendre les nouvelles lois rédigées par Sarkozy et Perben, et encouragés par le climat anti-pauvres qu'entretient le gouvernement, ces gens-là savent trouver les articles de loi pour justifier leur décision.

Amiens

ENCORE DES LOGEMENTS HLM SANS CHAUFFAGE !

L'OPAC d'Amiens (l'office HLM public) a finalement été forcé d'admettre publiquement qu'il existe 400 logements dépourvus de chauffage central. Incapables de faire face aux dépenses de radiateurs électriques, les familles à revenus modestes qui occupent ces logements en sont réduites à choisir entre des poêles à pétrole ou à gaz, ou bien pas de chauffage du tout, en accumulant pulls sur pulls pour se protéger du froid.

Ces familles vivent dans une seule pièce, pour accumuler un peu de chaleur. Les parents font dormir leurs jeunes enfants avec eux dans leur lit. Sans compter les problèmes liés à la toilette.

Dans ces conditions, l'humidité est extrême : les murs sont trempés, les boiseries des fenêtres pourrissent et la moisissure attaque les matelas aussitôt qu'ils sont installés. Le taux d'humidité dans l'air a été jugé par les médecins préjudiciable à la santé. Et les chauffages de fortune ont déjà causé des accidents, liés à l'accumulation de monoxyde de carbone. Tout cela n'empêche pas la société HLM de réclamer 250 euros pour un studio de 25 mètres carrés et de facturer des sommes encore plus importantes pour les charges de certains logements. En effet les robinets et canalisations mal entretenus fuient et creusent la facture d'eau en même temps que les murs !

Le président de l'office HLM a changé. L'ancien président, également maire d'Amiens, Gilles de Robien, a troqué ces fonctions pour celle de ministre des Transports et du Logement. Il reste toutefois encore président de la Communauté urbaine d'Amiens.

Son successeur à la tête des HLM d'Amiens justifie la situation actuelle, en prétextant qu'en privant les locataires de chauffage central on leur laisse le choix de moduler leurs dépenses d'énergie en fonction de leur budget. En réalité, les locataires n'ont pas d'autre alternative que d'accepter le premier logement qu'on leur propose, après des années

d'attente sur une liste de plusieurs milliers de demandeurs.

Il y a quelques mois, la presse avait rendu compte d'un accident mortel dû au manque d'entretien des ascenseurs dans un autre quartier d'Amiens. Le recensement de l'Insee de 1999 rapportait par ailleurs que sur la ville 2 583 familles ne disposaient pas de salle d'eau et 5 469 étaient sans WC à l'intérieur de leur habitation.

De l'argent pour la construction – l'argent de nos



impôts locaux – il y en a pourtant. Mais Gilles de Robien l'a consacré pendant plus de dix ans à un vaste projet d'embellissement du centre-ville résidentiel, à la construction et à l'aménagement de locaux flambant neufs pour les entreprises (à quelques pas des logements privés de chauffage), et à la réalisation de constructions de prestige qui ont engraisé au passage les capitalistes du bâtiment.

Nul paradoxe donc. Aujourd'hui, de Robien, au chaud dans son bureau ministériel ou dans son château familial, n'a que du mépris pour les familles à revenus modestes.

C'est pourquoi, en même temps que des responsables d'associations entreprenaient une énième démarche auprès des autorités concernées, ils ont alerté les médias pour dénoncer au grand jour cette situation. À Amiens et dans le reste du pays (un pays qui se classe parmi les plus riches de la planète !), c'est la construction immédiate de centaines de milliers de logements à loyer modéré – et de qualité – qu'il faut exiger.

LES BIDONVILLES DE VAULX-EN-VELIN

Après les premières évacuations « spectacles » du bidonville de Vaulx-en-Velin, près de Lyon, rien n'est réglé. D'autres bidonvilles se développent et des centaines de réfugiés y vivent dans le froid et la neige. Cela fait plusieurs mois que de tels bidonvilles se sont installés dans la région lyonnaise, dont plusieurs sur la commune de Vaulx-en-Velin.

Après avoir délaissé leurs habitants durant plusieurs mois, les autorités ont procédé à des relogements mi-décembre. Les réfugiés originaires du Kosovo, réclamant l'asile politique, ont ainsi été relogés. Cette mesure a été présentée par la presse comme un exemple de « solidarité nationale ». Pourtant les concernés n'ont jamais été consultés. Le matin du départ, la préfecture n'a prévu aucun interprète. Du coup, les réfugiés ont été acheminés sans explication dans différents bus et des familles se sont retrouvées dispersées dans des foyers éloignés les uns des autres (à Vichy, Forbach, Joué-les-Tours ou Oyonnax).

Quant aux Roms originaires de Roumanie, ils ne peuvent pas bénéficier de l'asile politique, mais uniquement de l'asile territorial. L'État n'a donc pas obligation de les reloger. Une minorité a tout de même été placée en foyer... dans les mêmes conditions que les réfugiés d'origine yougoslave.

Mais la majorité des Roumains a dû rester sur place. De nouveaux sont même venus s'installer, bien que les bulldozers de la Communauté urbaine de Lyon aient détruit et brûlé les baraques vides et creusé des fossés pour empêcher des caravanes de prendre les places libérées.

La préfecture et la municipalité ne se soucient ni de la sécurité, ni des conditions de vie des habitants des bidonvilles. La police fait tout pour leur rendre la vie impossible et les faire décamper plus loin, hors de la commune. Depuis mi-décembre, elle est revenue plusieurs fois sur place couper le courant, entre autres le soir de Noël, où un militant d'une association caritative, qui a insulté l'officier présent, a été placé en garde à vue.

Dans les jours qui ont suivi, le commissariat de Vaulx-en-

Velin a incité les propriétaires des friches squattées à porter plainte pour « voie de fait ». Des Roumains ont ainsi été convoqués au tribunal le 7 janvier. L'instance a été reportée au 21 janvier. Il est clair que la police cherche un argument juridique pour évacuer rapidement les bidonvilles de la commune.

Aujourd'hui, il reste encore des centaines de réfugiés roumains, répartis sur trois bidonvilles très proches. Certaines familles vivent dans des baraques de planches, de tôle, sans eau ni électricité. Des cas de maladies graves ont été recensés, et rien n'est organisé pour leur venir en aide. Le seul soutien dont bénéficient les réfugiés vient d'une poignée de militants politiques et associatifs locaux, qui sont débordés.

La situation est devenue encore plus dramatique avec la vague de froid et la neige qui est tombée depuis le 9 janvier. Une partie de la population a fait le parallèle avec la pelouse du stade de Gerland qui, elle, a été chauffée plusieurs jours pour que le match de foot OL-OM puisse se dérouler, alors que rien n'a été prévu pour les réfugiés. Ces choix sont révoltants.

Corbeil-Essonnes (Essonne)

DES LOGEMENTS DE QUALITÉ POUR TOUS !

Le maire de Corbeil, Serge Dassault, a entrepris de changer l'image de la ville. Il mise pour cela sur la rénovation du centre et l'accession à la propriété privée. Tandis que les promoteurs multiplient les programmes immobiliers en centre-ville à deux pas de la place du marché, de la gare et sur les bords de Seine, la situation est bien différente dans les quartiers populaires. Construits il y a plusieurs décennies, ceux-ci sont très dégradés. Aux Tarterêts, à Montconseil, à La Nacelle, la vie quotidienne est de plus en plus difficile. Éloignés du centre-ville, ces quartiers manquent de tout. Les rénovations se font attendre et la plupart du temps ne voient jamais le jour.

Avec l'accord du gouvernement, mairie et bailleurs sociaux ont décidé de détruire des centaines de logements sociaux dans plusieurs quartiers. Ainsi Dassault entend raser deux tours du quartier des

Tarterêts au second semestre 2004. A Montconseil, il est question de démolir plusieurs centaines de logements d'ici quelques années. La démolition est programmée également dans le quartier de La Nacelle.

Où seront relogés les habitants ? Dans quels quartiers ? A quel prix ? Qu'entendent faire mairie et bailleurs ? Laisser la situation se dégrader en espérant que les locataires partent d'eux-mêmes ? En agissant ainsi, ils espèrent peut-être qu'il y aura moins de monde à reloger le moment venu. Cela en dit long sur le mépris de ces organismes, plus prompts à encaisser les loyers et les charges qui ne cessent d'augmenter, à dépêcher les huissiers quand les familles ouvrières rencontrent des difficultés pour payer le loyer, qu'à informer les habitants sur l'avenir de leur quartier.

Que l'on détruise des logements insalubres, car impossi-

bles à rénover (ce qui n'est pas forcément le cas dans certains quartiers), pourquoi pas ! Mais à condition que l'on reloger les habitants dans de bonnes conditions, à des prix convenables, et pas n'importe où. Sans doute, construire plusieurs centaines de logements ne se fait pas en un clin d'œil, mais cela ne demande pas non plus des années. Ce n'est pas insurmontable, s'il y a la volonté politique de le faire, du gouvernement comme de la mairie et des bailleurs sociaux et... les terrains ne manquent pas à Corbeil pour construire des logements neufs et y loger les habitants.

La logique voudrait que l'on construise de nouveaux logements, que l'on réquisitionne et rénove les logements vides pour reloger les habitants et tous ceux qui ont besoin d'un toit, avant de détruire ceux existants. Car avoir un toit et vivre dans un logement décent est un droit.

États-Unis

Peine de mort L'ASSASSINAT LÉGALISÉ BATTU EN BRÈCHE

Le gouverneur républicain de l'Illinois, État du nord des États-Unis qui englobe la ville de Chicago, a annoncé qu'il gracierait quatre condamnés à mort et commuait la peine de près de 140 autres condamnés. Il a été reconnu que les aveux des quatre graciés avaient été arrachés par la torture, comme aux autres prisonniers. Il y a trois ans, le même gouverneur avait décidé de suspendre toutes les exécutions. Il avait été établi que depuis 1977 il y avait eu, parmi les condamnés à mort, davantage de prisonniers innocents et libérés que de gens dont la culpabilité avait été certaine jusqu'à leur exécution.

Ces erreurs judiciaires rappellent les méthodes de la police aux États-Unis, qui n'hésite pas à employer les coups, les tortures, les fausses preuves ou encore les témoignages fabriqués, pour trouver coûte que coûte un coupable. Et le mépris pour les prisonniers, en majorité issus des classes pauvres, pèse lourd, bien souvent mêlé au racisme, quand ce n'est pas à la haine à l'encontre des militants noirs qui, il y a trente ans, ont osé défier l'appareil d'État le plus puissant de la planète, comme le prouve le cas de Mumia Abu-Jamal, toujours dans le couloir de la mort, dans

l'attente de son exécution, dans une prison de Pennsylvanie, malgré tous les éléments qui montrent que son procès a été truqué.

La police et la justice ne sont que les rouages d'une société gangrenée par les inégalités sociales. La peine de mort est le symbole même de cette barbarie qui touche en premier lieu les pauvres et ceux qui se situent dans le camp des opprimés.

Le président des États-Unis, Bush, a fait savoir qu'il n'était pas prêt à y renoncer. Cependant, le recul qui vient de s'opérer en Illinois ne pourra que ren-



forcer ceux qui, aux États-Unis, luttent contre la peine de mort. On ne peut que s'en réjouir,

même si l'enfermement à vie est une peine elle aussi inhumaine. **Annie ROLIN**

Le plan de relance économique de Bush QUI VA EN PROFITER ?

Mardi 7 janvier, le président américain annonçait qu'il allait demander aux deux Chambres du Congrès d'adopter d'ici avril ce qu'il présente comme un plan de relance de l'économie, pour lequel Bush propose de consacrer 670 milliards de dollars (pratiquement le même montant en euros) en dix ans.

Il est vrai que la situation économique de la première puissance mondiale n'est pas des plus brillantes. La croissance reste très faible (1 % en rythme annuel au dernier trimestre 2002), ce qui fait dire à certains que l'économie n'est pas sortie de la récession de 2001. Pour les possédants, cela se marque par trois années de baisse de la Bourse, une stagnation des investissements, quelques annonces de profits en baisse et même quelques faillites (comme celle de la compagnie United Airlines). S'y ajoutent aussi en ce moment les craintes sur d'éventuelles conséquences négatives d'un conflit armé en Irak.

Pour les travailleurs, bien évidemment, le tableau est bien plus sombre : revenus en baisse, chômage en hausse, en particu-

lier pour les chômeurs de longue durée, accroissement faramineux des coûts de biens et services indispensables comme le logement, l'assurance-maladie, les cotisations retraite ; cela au moment où les budgets d'aide sociale, au niveau fédéral comme à celui des divers États, sont en baisse.

Mais le plan présenté par Bush n'a aucun rapport, ou presque, avec la situation vécue par la population laborieuse américaine.

La mesure la plus importante est la suppression de l'imposition des dividendes tirés des actions. Cela représente, pour dix ans, un cadeau de 300 milliards de dollars, soit presque la moitié de la somme totale consacrée à ce plan. Bush prétend qu'en mettant fin à ce qu'il appelle « la double imposition des dividendes », son plan encourage les investisseurs à être plus actifs en Bourse, et donc à une relance de l'économie.

Cette logique a été critiquée par des commentateurs qui n'ont rien de marxistes : ils font remarquer qu'il n'y a aucune chance pour qu'une nouvelle

baisse d'impôts (après celle accordée en 2001) pour les plus riches les amène à consacrer tout ou partie de ces sommes à des investissements productifs ayant un impact immédiat sur l'économie. Les dirigeants syndicaux ont mis en avant un argument de bon sens : si l'on veut encourager une relance de la production, il faudrait aider ceux qui consacreront immédiatement ces sommes à une augmentation de leurs dépenses de base. Quant à l'argument contre la « double taxation », un économiste bourgeois s'en est moqué en appelant que tous les salariés subissaient des retenues sur leurs salaires pour leurs charges sociales et que cela ne les empêchait pas de devoir payer un impôt sur le revenu et tous les impôts indirects sur leurs achats.

La suppression de cette imposition sur les dividendes est clairement une mesure en faveur des plus riches. Alors que Bush prétend aider les 32 millions d'Américains qui ont des actions, des instituteurs ont pu calculer que cette « ristourne » de 300 milliards sera destinée pour moitié aux 10 % des contribu-

bles les plus riches !

La seconde mesure du plan Bush est une réduction, temporaire celle-ci, de l'impôt sur le revenu. Là aussi, les journaux ont pu indiquer qu'elle bénéficiera, comme la baisse accordée en 2001, aux plus riches : une famille ayant un revenu annuel inférieur à 50 000 dollars (revenu moyen américain pour un couple avec deux salaires) aura droit à une baisse de ses impôts sur le revenu inférieure à seulement 135 dollars.

Bien sûr, Bush a ajouté dans son plan une petite alouette à étiquette « sociale », avec des mesures comme la prolongation de la durée de versement des allocations-chômage ou une aide de 3 000 dollars pour que les chômeurs puissent retrouver un travail. Mais le fait essentiel est que ce plan, se prétendant un stimulant pour l'économie, ne sera qu'un cadeau à la minorité la plus riche du pays. Et lorsque le président Bush a haussé le ton en disant que critiquer ce plan revenait à prôner la lutte de classe, on ne peut, cette fois, que souhaiter qu'il ait raison !

Jean MASSARDIER

Côte-d'Ivoire

RIEN DE BON POUR LES MASSES PAUVRES

A peine Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères, avait-il quitté la Côte-d'Ivoire après avoir obtenu la promesse d'une réunion à Paris entre les belligérants, que les troupes gouvernementales violaient une nouvelle fois le cessez-le-feu et bombardaient Grabo, une ville tenue par les forces rebelles de l'Ouest, faisant plusieurs dizaines de morts parmi la population civile, le 9 janvier.

Censée faire respecter le cessez-le-feu entre troupes rebelles et gouvernementales, l'armée française est à nouveau accusée de complicité avec le régime de Gbagbo, tout comme lors de l'attaque du village de pêcheurs de Menakro quelques jours plus tôt. Pour se justifier, l'état-major français affirme qu'il ne pouvait tirer sur un hélicoptère gouvernemental, ne sachant si celui-ci procédait à une simple mission de reconnaissance en territoire ennemi ou... à une attaque contre un village aux mains des rebelles. Force est de constater cependant que l'armée

française n'a pas manifesté les mêmes scrupules lorsqu'elle a ouvert le feu sur les lignes tenues par les forces rebelles de l'Ouest ivoirien quelques jours plus tôt.

Le gouvernement français affirme pour sa part que ces incidents ne sauraient remettre en question la table ronde entre le gouvernement ivoirien, les principaux partis politiques et les différents mouvements rebelles,



Barrage français à Duékoué.

qui doit débiter à Paris, à partir du 15 janvier. Son problème en réalité est de trouver une issue politique à la crise ivoirienne, pour qu'un climat propice aux affaires revienne le plus vite possible.

En effet, depuis quatre mois, la guerre civile a débouché sur une partition de fait du pays : le gouvernement ne contrôle plus que le Sud, tandis que trois mouvements rebelles se partagent

l'Ouest et le Nord. Ce conflit se double d'une crise économique dont les effets se font sentir dans toute cette sous-région d'Afrique de l'Ouest. L'arrêt du transport routier et ferroviaire entre la Côte-d'Ivoire et ses voisins gêne considérablement les échanges du Mali et du Burkina-Faso, par exemple. De nombreuses entreprises ont mis leurs salariés au chômage, tandis que le coût de la vie flambe. Cette



situation est aggravée par l'exode de dizaines de milliers de travailleurs immigrés en butte à la répression gouvernementale, ou de populations civiles fuyant les zones de combat.

En déployant 2 500 soldats, le gouvernement français a pour l'instant endigué l'avance des rebelles, préservant les riches zones de culture ainsi qu'Abidjan, la capitale économique. En dépit de cette complicité et de l'apport de plusieurs centaines de mercenaires, les troupes loyalistes, plus entraînées à rançonner la population qu'à livrer bataille, n'ont pas été capables de reconquérir du terrain.

En réunissant les représentants du gouvernement, des différentes factions et des partis autour d'une table à Paris, le gouvernement français espère

déboucher sur une « réconciliation nationale ». Mais de quels moyens dispose-t-il pour amener les différentes factions à composer durablement ? Il est plus vraisemblable que les rebelles préfèrent s'accrocher aux fiefs qu'ils se sont taillés plutôt que de rechercher un compromis avec un gouvernement qui, de toute façon, ne respectera pas ses engagements.

Quoi qu'il en soit, le sort de la population ivoirienne entre pour bien peu dans ces tractations. Elle continuera à subir les combats, la loi des bandes armées, la corruption du régime et, par-dessus tout, l'exploitation des trusts, et plus particulièrement des groupes français.

René CYRILLE

Paris-Jussieu

UNE MOTION UNIVERSITAIRE CONTRE LA POLITIQUE D'ISRAËL

Une motion votée par le Conseil d'administration de l'Université Pierre-et-Marie-Curie de Paris 6, celle de Jussieu, fait en ce moment couler beaucoup d'encre et agite de nombreux universitaires et quelques personnalités politiques.

Cela fait maintenant un mois, depuis le 16 décembre 2002, qu'a été votée la motion incriminée. Mais il a fallu attendre une manifestation organisée devant le parvis de l'université par diverses organisations, la plupart pro-sionistes, pour que le Conseil d'administration de Paris 6 soit mis à l'index et accusé, dans une récente pétition d'universitaires, de « discrimination », et de « ségrégation », celle des Palestiniens en l'occurrence. Et pour conclure, les auteurs et les signataires de cette pétition s'insurgent que tout un pays soit visé et dénoncé « ces méthodes qui rappellent des

temps tragiques ». La motion de Paris 6 doit contenir des propos véritablement destructeurs, des termes durs et définitifs contre Israël, pour mériter une telle levée de boucliers. Eh bien non ! Qu'on en juge plutôt.

« Motion du CA de Paris 6. L'occupation israélienne des territoires de Cisjordanie et de Gaza rend impossible l'activité d'enseignement supérieur et de recherche de nos collègues palestiniens : le renouvellement de l'accord d'association Union Européenne-Israël, en particulier en matière de recherche (6^e PCRDT), constituerait un soutien à la politique actuelle de l'État israélien et serait en contradiction avec l'article 2 de cet accord (« les relations entre les parties, de même que toutes les dispositions du présent accord, se fondent sur le respect des droits de l'Homme et des principes démocratiques qui inspire leurs politiques internes et internationales et qui constitue un élément essentiel du présent accord »).

En conséquence, le Conseil d'administration de l'Université Pierre-et-Marie-Curie :

- se prononce pour le non-renouvellement de l'accord d'association UE-Israël,
- demande à nos collègues enseignants chercheurs, exerçant dans les universités israéliennes, de prendre clairement et rapidement position sur la situation concrète faite aujourd'hui tant à nos collègues enseignants chercheurs des universités palestiniennes qu'à leurs étudiants et étudiantes et de mettre en œuvre tous les moyens dont ils disposent pour aider les uns à exercer leur métier et les autres à étudier,
- mandate le président de l'université pour nouer des contacts avec les autorités universitaires israéliennes et palestiniennes afin d'œuvrer dans le sens de la paix et pour qu'il soumette l'ensemble de ces questions à l'assemblée de la conférence des présidents d'université ».

Comme on le voit, il n'y a rien dans cette motion qui puisse justifier un tel flot d'accusations, en particulier pas celle du boycott de l'université israélienne, à moins de se ranger

avec armes et bagages dans le camp de Sharon. D'ailleurs, la motion ne fait que s'inscrire dans la droite ligne d'un vœu émis au Parlement européen le 10 avril dernier, et qui lui aussi demandait une suspension de l'accord d'association euro-israélien.

Cet accord d'association avait été signé en 1995, à une époque où l'on parlait beaucoup de paix. D'un côté l'Union Européenne finançait des projets d'infrastructures en Palestine, de l'autre elle accordait à Israël, outre la suppression de droits de douane, la participation à de nombreux programmes de recherche. La vie universitaire palestinienne étant aujourd'hui réduite à néant du fait de l'occupation militaire israélienne, il pourrait sembler naturel et logique que l'accord d'association qui comportait deux volets, l'un palestinien et l'autre israélien, soit remis en cause. Seulement, le naturel et la logique ne semblent pas atteindre les raisonnements sionistes.

S'il faut aujourd'hui parler de boycottage, ce serait plutôt

du boycottage d'Israël sur toutes les universités palestiniennes. Les maigres échanges, institués non sans condescendance de la part des Israéliens pendant les années qui suivirent les accords d'Oslo, sont maintenant inexistantes : les déplacements d'universitaires palestiniens en Israël sont quasiment impossibles, et les chercheurs israéliens, tout comme leurs compatriotes d'ailleurs, n'ont pas le droit de se rendre dans les Territoires occupés. Le boycottage par Israël des universités palestiniennes (quand ce n'est pas leur destruction) vaut y compris pour l'université Al-Qods de Jérusalem-Est qui, quoique située dans la partie palestinienne de la ville, est interdite aux étudiants venant des Territoires occupés.

Des universitaires israéliens s'élèvent contre la politique menée par leur gouvernement et témoignent, comme cet historien de l'université de Haïfa, Ilan Pappé : « A l'université de Bir Zeit en Cisjordanie, le personnel et les étudiants sont contraints de parcourir, à pied, un long chemin sous la pluie et le vent hivernal. Mais avant de

pouvoir emprunter la route qui mène au campus, ils sont à la merci de soldats qui ont la facétieuse habitude de sélectionner certains d'entre eux, au hasard, et de leur demander ce qu'ils « préfèrent » : un coup de pied dans les jambes ou bien une gifle, ou encore la confiscation de leur carte d'identité. Et cela dure souvent des heures. »

Comme un petit nombre de ces collègues universitaires israéliens, Ilan Pappé est partisan de sanctions contre Israël, y compris dans la sphère académique. Une de ses collègues, Tanya Teinhart, malgré les menaces que lui valent ses prises de positions, est elle aussi convaincue qu'il faut aujourd'hui exercer une pression de l'extérieur pour tenter d'infléchir la politique du gouvernement israélien et elle dénonce comme hypocrites tous ceux qui veulent que l'université reste muette sur le conflit israélo-palestinien. Alors, s'il faut être solidaires, c'est d'abord avec ces intellectuels qu'il faut l'être.

G.L.

Parlement européen

● Privatisation du rail, LES DÉPUTÉS EUROPÉENS EN FONT DES WAGONS

À la session de janvier du Parlement européen à Strasbourg étaient présentés quatre projets concernant le transport ferroviaire dans l'Union européenne avec, sous prétexte de leur « développement », leur ouverture à la concurrence.

Alors que la Commission de Bruxelles prévoit d'ouvrir la voie à la concurrence dans le transport de marchandises, mais pas dans celui des voyageurs, les députés européens ont, eux, dans leur majorité adopté, le 14 janvier, un projet qui prévoit la privatisation du rail dans le domaine tant du fret que des passagers.

Les quatre rapports du « paquet ferroviaire » étaient présentés par des rapporteurs allant de la droite au PS français et au PCF. Si, dans les discours faits par ces rappor-

teurs, des nuances apparaissent sur la forme – se présentant comme opposés à tel ou tel aspect des mesures annoncées –, cela ne se voyait guère dans les textes soumis au vote par ces rapporteurs de gauche. Mais surtout, aucun ne remettait jamais en cause le principe d'une plus grande ouverture du rail au privé et du démantèlement de ce service public.

C'est donc contre cela qu'ont voté les députés européennes de Lutte Ouvrière, comme l'a expliqué notre camarade Chantal Cauquil dans son intervention en séance :

« L'ouverture croissante du réseau ferroviaire européen à la concurrence que préconise le rapport Jarzembowski est une démarche rétrograde,

gravement préjudiciable aussi bien aux intérêts des usagers qu'à ceux des travailleurs du rail.

Voter ce rapport, c'est se comporter en vulgaires agents du lobby des intérêts privés qui veulent dépecer le service public des chemins de fer.

Tout le monde sait que des entreprises privées intéressées seulement par leurs profits feront des économies sur les investissements ou sur la main-d'œuvre.

Tout le monde sait que la privatisation des chemins de fer britanniques s'est traduite par des catastrophes.

Eh bien, nous refusons d'abandonner les intérêts de la collectivité pour que quelques groupes privés fassent de l'argent sur le dos des usagers et peut-être en jouant

Deux responsables des chemins de fer britanniques baissent la tête lors d'une minute de silence à la mémoire des victimes de la catastrophe de Paddington... conséquence de la privatisation du rail.



avec leur vie.

Le transport ferroviaire doit être un service public unifié à l'échelle de l'ensemble du

continent, et nous rejetons ce rapport ainsi que toute proposition allant dans le sens de la privatisation. »

● Droits fondamentaux, retraites et personnes âgées

Lors de la session du Parlement européen, plusieurs autres rapports sont venus à la discussion et au vote. Parmi ceux-ci, l'un traitant de « la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne », Arlette Laguiller est intervenue en ces termes en séance :

« Nous voterons les quelques recommandations qui défendent des droits élémentaires, dénoncent le racisme et la xénophobie ou s'opposent à la peine de mort, bien qu'elles risquent fort de rester seulement des recommandations.

Mais comment parler de droits fondamentaux lorsque le droit à l'emploi, à un salaire correct, n'est pas garanti car la décision appartient à une minorité de possesseurs de

capitaux qui ont le pouvoir régulier de fermer leurs entreprises et de précipiter leurs salariés dans la misère ?

Que valent les considérations sur la solidarité lorsque, en France par exemple, sous prétexte de sécurité, au lieu de combattre la pauvreté, on aggrave les lois contre les pauvres ?

Et le rapport illustre lui-même ce que valent ses exhortations à l'égalité et à la dignité car il souhaite l'intensification de « la lutte contre l'immigration illégale », en la justifiant par le fait qu'elle est « la source de mains-d'œuvre privées de droits et soumises à des conditions d'emploi et d'exploitation inacceptables » ? Mais pourquoi le rapport ne propose-t-il pas de lutter contre ceux qui imposent ces conditions d'exploitation inacceptables ? Pourquoi ne

propose-t-il pas de lutter contre les gouvernements qui privent les immigrés de droits ?

Vous parlez de droits et de libertés. Mais, pour les plus démunis, et même pour la majorité laborieuse de la population, cela se limite à des mots creux car, dans votre société de marchands, l'argent donne tous les droits, y compris celui d'écraser les droits et les libertés des autres ».

Armonie Bordes a, elle, pris la parole sur le rapport : « Personnes âgées : garantir l'accessibilité, la qualité et la viabilité financière en matière de soins ». Cela lui a aussi permis de revenir sur un sujet d'actualité, celui du sort des retraités et des retraités :

« Nous ne voterons pas ce rapport car le rapporteur insiste sur la nécessité de la « viabilité financière », ce qui

signifie en clair limiter par avance les dépenses.

Et, bien au-delà, comment parler de l'avenir de la santé et des soins pour les personnes âgées en n'évoquant pas le problème des retraites ? Sous prétexte de modernisation, nombre de gouvernements de l'Union poursuivent et aggravent les attaques contre les retraités ainsi que contre les retraités d'aujourd'hui et de demain. En France, rien qu'au cours des quinze dernières années, de réforme en réforme, le niveau des retraites a baissé de quelque 30 %. Mais comment donc les retraités des classes populaires, ceux qui, même en tant que salariés, touchaient des salaires insuffisants, pourraient supporter cette baisse permanente de leur pouvoir d'achat sans que cela se répercute sur leur santé et la qualité des soins ?

Le rapport insiste sur la prévention. Mais la première des préventions est d'assurer aux retraités des conditions d'existence convenables. Il faut non seulement arrêter la baisse des retraites, mais assurer à tous ceux qui ont travaillé toute leur existence que la retraite ne se traduise pas par une baisse de leur pouvoir d'achat. Que l'on ne nous dise pas que c'est impossible et que la proportion entre actifs et passifs ne le permet pas ! Le problème n'est pas entre actifs et passifs, mais entre les profits considérables des grandes entreprises, les revenus sans cesse croissants de la classe riche et la part en diminution des salariés, en activité ou à la retraite.

Assurer un sort digne aux retraités, c'est accepter de puiser dans les profits ou dans les revenus des classes riches. »

LE GOUVERNEMENT AUX PETITS SOINS POUR LES BANQUIERS

Tous les banquiers facturent à leurs clients des montants et frais divers en cas d'ouverture ou fermeture de comptes, d'utilisation de cartes de crédit, de découvert, de chèques impayés, de services financiers, etc.

N'importe quel contrat (assurance, téléphone) doit indiquer les règles et les tarifs de chacun. N'importe quel contrat... sauf pour les ban-

ques. Dans ce domaine, l'opacité est la règle, situation qui a été dénoncée depuis très longtemps par les associations de consommateurs. Le gouvernement Jospin avait mis cinq ans pour faire voter une loi, en décembre 2001, obligeant les banques à établir, par écrit, pour tous leurs clients une « convention de compte ». Cette loi n'interdisait aucune disposition, ne supprimait

aucune taxe, mais obligeait la banque à en informer le client à l'avance. Ce qui est la moindre des choses.

Pourtant bien timide, cette loi n'a jamais été appliquée. Les décrets d'application n'ont jamais été signés par Fabius, précédent ministre des Finances. Et Francis Mer, son successeur, vient tout bonnement de la jeter aux orties. Le 25 novembre, cette loi a été

« suspendue » pour dix-huit mois. L'obligation de convention est remplacée par une « charte » présentée par les banquiers le 9 janvier.

Avec celle-ci, l'obligation de convention n'existe que pour les nouveaux clients et il n'y aura ni contrôle ni sanction pénale en cas d'infraction. Les banques pourront faire figurer les informations qu'elles désirent et masquer

les autres, ce que le directeur général de la Fédération Française des Banques appelle « la créativité » de chaque banque.

Comme l'a dit un dirigeant d'une association de consommateurs : « On n'est plus dans le droit, mais dans le folklore ».

Banquiers, rançonnez en paix, le gouvernement ferme les yeux.

C. B.

Université Paris-Sud (Orsay)

UNIVERSITÉS SANS CRÉDIT

Juste avant les fêtes de fin d'année, le président de l'Université Paris-Sud a envoyé un courrier à l'ensemble du personnel pour l'informer que, « si aucun moyen supplémentaire n'est accordé, l'Université Paris-Sud se verra contrainte à une fermeture prolongée en février 2003 ». Il ajoutait que « les bâtiments de l'ensemble de l'université pourraient être fermés du mardi 11 février au matin au lundi 3 mars 2003 au matin ».

crédits produisent des effets dévastateurs.

Les remèdes imaginés par les dirigeants de l'université sont donc la fermeture. Celle-ci permettrait, d'après son président, d'économiser un million d'euros. Elle comporterait aussi la suppression de certains travaux et des économies sur les heures d'enseignement et les dépenses liées à la pédagogie... En clair, au nom de ce qu'ils considèrent comme une saine gestion, c'est aux étudiants et au personnel qu'ils envisagent de faire payer la facture.

Pour le moment, dans les laboratoires, l'incrédulité

Autant dire que ce message n'est pas passé inaperçu, d'autant moins que la presse et la télévision régionale s'en sont rapidement fait l'écho.

Comment en est-on arrivé là ? Les dirigeants de l'université incriminent, pêle-mêle, l'augmentation du prix de l'eau, du gaz, de l'électricité, les dépenses de sécurité pour les travaux de remise aux normes des bâtiments, la mise en place d'une équipe de sécurité incendie, les contrats de nettoyage, de gardiennage, d'entretien, d'enlèvement des déchets, et même – et ce n'est sans doute pas innocent – le coût de la restauration des personnels...

Il n'y a pourtant rien là-dedans d'extraordinaire ! 3 000 enseignants et chercheurs ainsi que 2 300 personnels techniques et administratifs travaillent dans les laboratoires et les services, et assurent la formation de 27 000 étudiants... Il faut bien leur fournir les moyens de travailler, les chauffer, assurer leur sécurité, leur permettre de prendre leurs repas sur place. N'importe qui peut comprendre ça mais, semble-t-il, pas l'État. Depuis des années, les réductions de

domine. La plupart des employés n'imaginent pas que l'on puisse mettre 5 300 personnes en chômage technique et priver de cours 27 000 étudiants. Il s'agit à leurs yeux d'un coup de bluff dans le cadre d'une négociation avec le ministère... Peut-être. Il n'empêche que les problèmes de moyens pour assurer le service d'enseignement et de recherche existent bel et bien.

Certains syndicats sont tentés de mettre ces difficultés sur le dos de ce qu'ils appellent la « spécificité du Campus d'Orsay », qui s'étend sur des kilomètres carrés. Mais l'insuffisance des crédits concerne toute la recherche (moins 100 millions d'euros cette année), toute l'Éducation nationale et même tous les services publics. Et c'est bien tous ensemble, qu'il faudra se battre pour y remédier.

GAMMA



En mettant tout le monde à la porte, c'est sûr qu'on fait des économies !

Lycée professionnel Henry-Dunant (Angers)

LE RECTORAT REMIS À SA PLACE !

Au mois de novembre dernier, le conseil de discipline du lycée professionnel Henri-Dunant à Angers décidait d'exclure un élève de l'établissement, suite à l'introduction et l'utilisation d'une bombe lacrymogène dans les vestiaires d'un atelier. Cet incident s'inscrivait dans une détérioration croissante du climat de la classe concernée (BEP Structures métalliques) qui rejaillissait sur l'ensemble du lycée.

Il est certes toujours regrettable d'exclure un élève, mais les enseignants refusaient de démissionner et voulaient rétablir une situation permettant d'assurer leur enseignement dans des conditions correctes à leurs élèves, issus pour la plupart des milieux populaires. Ils ont donc réagi fermement, tout en préservant les intérêts de l'élève sanctionné, âgé de 19 ans, en lui permettant de poursuivre sa scolarité dans un lycée de Cholet offrant la même formation.

L'élève sanctionné s'est alors attaché les services d'un avocat et a déposé un recours devant la commission d'appel du rectorat (commissions mises en place par Allègre il y a quelques années). La commission a invalidé la décision du conseil de discipline pour

vice de forme et le recteur a décidé la réintégration de l'élève à la rentrée de janvier, sans aucune explication vis-à-vis du personnel.

Les enseignants unanimes, devant l'attitude malheureusement provocante de l'élève qui s'est présenté le lundi 7 pour reprendre les cours, ont décidé de cesser immédiatement le travail et par la suite de faire valoir leur droit de retrait. Ils ont reçu le soutien de la plupart des syndicats (FSU, CGT, CFDT, SUD).

Cette affaire a reçu une couverture médiatique surdimensionnée, en raison sans aucun doute de la contradiction entre les discours sécuritaires du gouvernement et la décision de l'administration de l'Éducation nationale. Mais les enseignants et leurs syndicats ont refusé catégoriquement de s'inscrire dans le délire sécuritaire. Ils se sont opposés à la décision du rectorat parce que celle-ci niait les problèmes rencontrés sur le terrain d'une part, et parce qu'elle était la manifestation du profond mépris de l'administration vis-à-vis des personnels d'autre part.

Au bout d'une semaine d'arrêt total des cours, le rectorat est enfin revenu en arrière

en proposant à l'élève de suivre ses cours dans un autre établissement. Celui-ci ayant refusé, une nouvelle exclusion a alors été prononcée, avant un nouveau conseil de discipline qui aura à prendre en compte des faits nouveaux qui sont apparus depuis.

Les enseignants ont alors repris le travail, conscients d'avoir contraint le recteur à maintenir une mesure de simple bon sens. Mais chacun sait que la solution pour faire diminuer la tension dans les établissements scolaires passe essentiellement par une augmentation significative du personnel d'encadrement. Les enseignants et les agents qui se sont battus tous ensemble dans cette affaire ont fait reculer une administration qui refuse d'accorder les moyens humains nécessaires dans les établissements scolaires, tout en tenant des discours visant à culpabiliser les enseignants. Car au fond l'administration se moque bien que les élèves de lycée professionnel apprennent quelque chose ou pas, du moment qu'ils sont en classe avec un prof.

Et puisque cette affaire a été fortement médiatisée, il est à souhaiter qu'elle contribue à mettre un terme au comportement méprisant et irresponsable de l'administration de l'Éducation nationale, tant vis-à-vis des personnels que vis-à-vis des élèves... Une attitude qui revient à nier le droit à l'instruction pour tous, en particulier pour les élèves des milieux populaires.

Université de Nanterre (Hauts-de-Seine)

PRÉSENCE HUMAINE OU MACHINES À SOUS ?

A l'Université de Nanterre (Hauts-de-Seine) qui accueille 35 000 étudiants et 1 500 membres du personnel, le concessionnaire d'une boutique de photocopies a commencé une grève de la faim pour obtenir de ne pas être jeté dehors.

Depuis dix-neuf ans, Jean Dambon travaille dans une boutique de photocopies située dans les locaux mêmes de l'université, et depuis quatorze ans, il est même le concessionnaire de cette boutique, très utilisée par les étudiants. Il prépare des photocopies, fait crédit à ceux qui en ont besoin, représente une présence humaine appréciée de tous. Bref, il représente ce qu'on appelle souvent un

« service de proximité ».

Mais même si l'université est un « service public » dont on attend qu'il se comporte différemment d'une entreprise ne cherchant que le profit, le président de l'université a déjà supprimé bien des services utiles sur le campus. Par exemple, il a fait remplacer une cafétéria par des distributeurs de boissons et fait fermer la seule librairie disponible. Et il cherche depuis quelques années à retirer à Jean sa concession de photocopies, au profit d'un contrat passé avec une grosse société privée, la Semaco Corep, qui dispose déjà de plusieurs dizaines de photocopieurs à cartes à Nanterre, et de bien d'autres dans le reste du pays. A l'image de ce

qu'on a souvent vu ailleurs, il s'agit donc de remplacer un petit commerce par des machines appartenant à une grande entreprise. Comme Jean Dambon ne s'est pas laissé faire, qu'il a obtenu le soutien de nombreux étudiants et membres du personnel, l'affaire a traîné pendant des années. Jusqu'à ce que, à la rentrée de janvier, l'électricité lui soit coupée – mettant ainsi fin à son activité – pour l'obliger à partir. Il va avoir 56 ans, et ne retrouvera pas de travail. L'université se garde d'ailleurs de lui en proposer un à la place.

Depuis lundi 6 janvier, il a donc commencé une grève de la faim. Il doit pouvoir rester, et ce serait bien la moindre des choses !

Peugeot Citroën Automobiles (Sochaux)

LA COURSE À LA PRODUCTIVITÉ NE PASSE PAS

Depuis plusieurs mois, la direction de Peugeot Citroën Automobiles affiche clairement ses objectifs : produire plus de véhicules avec toujours moins de personnel.

Aux usines de Sochaux, par exemple, il s'agit de supprimer 3 000 emplois dans les trois années qui viennent. Dans les ateliers de fabrication, cela devrait correspondre à une augmentation de la productivité de 12 à 13 % par an. Pour certains secteurs ou services – comme la logistique –, c'est même du 30 % par an. Mais bien d'autres catégories sont directement visées : conducteurs d'installation, techniciens, maintenanciers, etc.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la reprise du travail, le 6 janvier, la direction a voulu profiter d'une réorganisation technique d'une chaîne, dans un atelier de montage, pour essayer d'imposer un plus de production. Mais les ouvriers de ce secteur ne l'ont pas

entendu de cette oreille.

Le mardi 7, pour la tournée du matin, 36 ouvriers sur 58 ont débrayé à l'appel de la CGT. Les ouvriers ne voulaient discuter qu'avec le responsable de la production et celui du bureau des méthodes. Ceux-ci n'ont pu que s'exécuter, et d'ailleurs en ont entendu des vertes et des pas mûres. Les grévistes exigeaient l'implantation de quatre nouveaux postes.

Pour la tournée de l'après-midi, la hiérarchie a tout fait pour dissimuler les débrayages du matin. Officiellement, la pagaille sur les chaînes était due à des « problèmes techniques ». Mais une fois informés par les délégués du personnel, les gars de l'après-midi ont débrayé à leur tour.

Devant une telle situation, la direction a aussitôt partiellement reculé, en étant obligée d'implanter un poste supplémentaire, de maintenir des aides sur d'autres postes, et

aussi de procéder à des améliorations techniques.

Mais, comme à son habitude face à des débrayages, la direction a tenté de mobiliser un certain nombre d'ouvriers d'autres secteurs pour remplacer les grévistes. Réponses sans appel : « Si c'est pour des retouches, OK ; mais si c'est pour remplacer des grévistes, pas question ! »

Ces débrayages n'ont concerné que quelques dizaines d'ouvriers dans un seul atelier. Mais les grévistes savaient parfaitement qu'ils pouvaient compter sur l'appui moral de tous les ouvriers de fabrication, qu'ils étaient en quelque sorte leurs porte-parole.

L'heure est à la résistance, dans toute l'usine, contre les pressions permanentes de la direction.

Correspondant LO

CHRU LIMOGES

LES SOIGNANTS DE NUIT SE FÂCHENT

Au Centre Hospitalier Universitaire de Limoges, la direction voulait changer les roulements du personnel de nuit. Jusqu'à présent, nous avions comme repos vendredi-samedi-dimanche, une semaine sur deux. Les nouveaux roulements et leurs repos samedi-dimanche-lundi, une débauche le samedi matin à 7 h, auraient abouti à ce que nous n'ayons plus de week-end complet qu'une fois sur six.

Le prétexte était de rendre l'équipe de nuit autonome, pour éviter que le personnel de jour n'assure les remplacements des congés. Soit, mais dans ce cas il faut embaucher pour renforcer l'équipe de nuit.

La direction voulait nous imposer deux jours de congés fixes par mois, et pas plus de six congés annuels l'été ! Sûre de son coup, elle a transformé une demande d'explication des syndicats avec rassemblement du personnel en une réunion

d'information dans une salle. Toujours très sûre d'elle, elle avait fait installer quelques dizaines de chaises... mais nous sommes arrivés à presque 300, sur 400 agents de nuit.

D'entrée de jeu, l'infirmière générale s'est déchaînée : « La nuit, vous êtes des nantis, des privilégiés, etc. » Elle s'est fait huer correctement et, pour arrêter ce « pugilat », le DRH lui a arraché le micro.

Après deux heures de débat et devant notre détermination, les directeurs présents ont dû reculer.

Ils ont bien tenté une manœuvre, en proposant de rediscuter avec les représentants du personnel une autre fois... mais tout le monde est resté déterminé et nous n'avons pas bougé jusqu'à ce qu'ils disent clairement qu'ils renonçaient à leur projet. Et nous avons nos week-ends de repos comme avant.

La Poste - Nantes-Beaulieu

RECU DE LA DIRECTION

Pendant 23 jours, les postiers du bureau de Nantes-Beaulieu étaient en grève contre la suppression de 3 tournées sur 19. La direction départementale a bien tenté de mettre sur pied une sorte de bureau parallèle pour contrer la grève des facteurs. Mais cela a tourné rapidement au fiasco, les gens devant patienter longtemps avant de s'entendre dire qu'on ne trouvait pas le courrier...

La direction départementale a même tenté les calomnies dans la presse locale : « Ces facteurs ne font pas leurs 35 heures. » Cela a encore plus incité les grévistes à poursuivre leur mouvement. Mais cela a révolté beaucoup d'autres car, tous les jours ou presque, il y avait un petit article dans la presse, vu la durée du mouvement. Et bien des facteurs de tous les bureaux lisaient le journal en commençant par là.

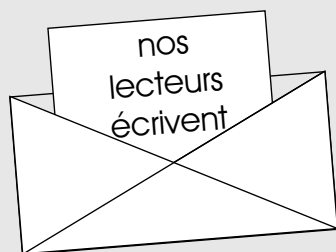
Le mouvement ne s'est pas étendu, les représentants syndicaux n'étant pas vraiment pour. Une manifestation départementale devant la

direction le 2 janvier n'a pas regroupé autant de monde qu'on pouvait espérer. Pourtant d'autres bureaux sont nommément visés, et pas des petits : Rezé, Rollin et sans doute d'autres.

Un accord de reprise a eu lieu : la direction revient sur la restructuration à Beaulieu, un nouveau contrôle des tournées est prévu, ainsi qu'une nouvelle organisation pour le 17 février. Rien n'est donc véritablement réglé. Mais beaucoup disent qu'il n'est pas question de se laisser faire, si cette nouvelle organisation se fait avec des suppressions de tournées.

Après décompte des jours de grève, la direction par contre fait payer aux facteurs 19 jours, qui peuvent être réduits à 15 avec 4 jours de congés annuels. La direction ne fait pas de cadeau, d'autant qu'elle a dû faire marche arrière, et que cela l'agace. C'est pourtant elle qui est la cause de tout !

Correspondant LO



LES BAGAGISTES DE LA GARE DE LYON À PARIS REVENDIQUENT !

Je vous écris pour dénoncer les pratiques d'EFFIA Services vis-à-vis de ses salariés. EFFIA Services est une filiale de la SNCF, chargée des prestations d'assistance aux voyageurs dans les gares pour le transport des bagages, l'aide aux personnes à mobilité réduite (PMR). A la Gare de Lyon, elle emploie un peu plus d'une vingtaine de bagagistes.

Fin novembre, la nouvelle directrice régionale a annoncé le licenciement sec d'un bagagiste et la mise à pied de deux autres pour « incompétence », en les rendant responsables des mauvais résultats et des dysfonctionnements de la société.

En fait d'incompétence, EFFIA a la palme : manque de personnel qui condamne les PMR en fauteuil roulant à être dirigés par un бага-

giste d'une seule main, tandis que de l'autre il traîne le diable chargé des bagages ; matériel vétuste mettant en danger travailleurs et voyageurs ; absence de formation du personnel, notamment des précaires auxquels EFFIA demande de conduire des tracteurs sans permis ; non-respect du code du travail (pas de visite médicale, plan de prévention selon l'humeur...). Et cette liste est loin d'être exhaustive !

Après avoir attendu un mois les pseudo-preuves recueillies par la direction et une réunion de concertation fantôme, des bagagistes ont débrayé vendredi 3 janvier pour manifester leur solidarité avec leurs camarades licenciés, exiger leur réintégration et obtenir des engagements écrits de la direction. Les grévistes ont décidé en assemblée géné-

rale de voter la poursuite du mouvement de grève et la rédaction et la diffusion d'un cahier de revendications détaillé.

Ce dernier a été présenté lundi 6 à la direction d'EFFIA, qui n'a pu échapper à 30 minutes de discussion dans les couloirs du siège. Elle n'a cessé de dire, à grand renfort d'intimidation, qu'aucune action ne changerait la décision prise de licencier les trois camarades, et qu'elle avait l'intention de prendre des « mesures ambitieuses » pour l'avenir !

La grève a été « suspendue » le mercredi 8 janvier, mais l'inspection du travail a été saisie et plusieurs procédures aux Prud'hommes ont été entamées.

Un lecteur (Paris)

EDF-GDF

Après le rejet du projet d'accord par les salariés

C'EST AU GOUVERNEMENT QU'IL FAUT MAINTENANT IMPOSER NOTRE VOLONTÉ

A EDF-GDF, le vote du 9 janvier sur le projet d'accord direction-syndicats appelé *Relevé de conclusions* s'est traduit par un rejet massif : 57,71 % de NON chez les actifs. C'est en tout cas le chiffre considéré comme « définitif » par les syndicats organisateurs de la consultation. Le résultat inférieur, habituellement mis en avant par les médias, de 53,42 % intègre le vote des retraités, lesquels ont opté avec une légère majorité pour le OUI.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que les conditions du scrutin étaient conçues pour avantager le OUI. Ainsi, à de rares exceptions près, seuls les textes des fédérations syndicales partisans de la signature accompagnaient le *Relevé de conclusions* dans les envois faits à chaque agent actif et retraité. Rien, pas le moindre document, sur l'opposition de FO, syndicale pourtant. L'opinion qui s'est révélée majoritaire était donc absente dans les argumentaires qu'ont reçus les agents. C'est un déni manifeste de démocratie... qui est imputable uniquement aux quatre fédérations syndicales pro-signature (CGT, CFDT, CFTC, CGC) qui ont organisé la consultation. Car la direction, prudemment, s'était retirée de ce référendum.

Quant au vote des retraités, prévu pour faire basculer le résultat en faveur du OUI, il est d'autant plus scandaleux que ces derniers ne sont pas concernés au même titre que les actifs par le projet, et qu'ils n'ont même pas assisté aux discussions et assemblées qui se sont déroulées dans de nombreux centres ou agences, ni reçu les divers tracts qui étaient distribués. Il n'empêche que près de la moitié d'entre eux ont cependant voté NON.

Il est hors de doute que, si l'ensemble du personnel avait pu prendre connaissance de tous les arguments, le rejet du *Relevé de conclusions* aurait été beaucoup plus massif.

Le gouvernement prétend maintenir le « relevé de conclusions »

À la suite du résultat, Raffarin a déclaré qu'il s'agissait d'une simple consultation mais que cela ne changerait rien à la politique du gouvernement. Quant à Francis Mer, le ministre de l'Économie, il a tout bonnement admis que, du moment que trois fédérations syndicales (CGC, CFDT, et CFTC) sur cinq (les deux autres étant la CGT et FO) avaient signé le *Relevé de conclusions* (et cela avant même le vote du 9 janvier !), eh bien il considérait qu'il avait obtenu la majorité en faveur du texte !

On admirera quel mépris ces gens-là ont pour l'expres-

sion du personnel. Il y a quelques semaines Raffarin évoquait la possibilité pour le gouvernement d'effectuer des référendums. Eh bien en voici un... et il s'assoit dessus !

À vrai dire, le personnel n'est pas vraiment surpris par l'attitude du gouvernement. La majorité avait compris que le *Relevé de conclusions* était l'émanation de la direction et du gouvernement. Et ceux qui avaient encore des doutes sont maintenant convaincus.

Seulement, les jeux ne sont pas faits. En principe le texte que Francis Mer considère comme accepté, de son point de vue, ne peut rentrer en application qu'après une modification du statut d'EDF et de GDF (puisque les deux entreprises sont juridiquement distinctes). Et cela suppose au préalable une décision du Parlement, qui est prévue dans quelques mois, en juin peut-être. Les salariés d'EDF-GDF sont bien conscients que leur rejet du *Relevé de conclusions* n'a rien réglé, et qu'ils devront se battre pour imposer leur volonté avant cette échéance.

La question de la démocratie syndicale

A la suite du vote du 9 janvier, le secrétaire de la fédération CGT, Denis Cohen, clairement désavoué, a tenté – et réussi – une manœuvre d'appareil. Lors d'une réunion au sommet de la fédération, il s'est fait reconfirmer à son poste, en disant qu'il s'agissait d'un vote de confiance.

L'opposition syndicale à Cohen a échoué, soit parce qu'elle a été prise de court, soit parce qu'elle ne voulait pas en découdre vraiment avec les sommets syndicaux, soit parce qu'étant très divisée elle n'a pas voulu se prononcer en faveur d'un rival de l'actuel secrétaire. Et Cohen, dont la politique vient d'être désavouée par la base, a réussi à obtenir 85 % des voix ! Belle manœuvre donc, mais là aussi au mépris complet du personnel et des syndiqués.

Car cette affaire est mal ressentie par une bonne partie de ceux-ci. (Beaucoup de non-syndiqués ont d'ailleurs été dans le passé des syndiqués CGT). Et du coup le dis-

crédit envers Cohen risque de rejaillir sur l'ensemble de la CGT, puisque celle-ci s'obstine à maintenir Cohen à sa tête. Cohen a sauvé son poste, mais il ne rend pas service à son syndicat.

Et maintenant ?

Dans l'immédiat, d'ici le vote du Parlement, le *Relevé de conclusions* ne sera pas appliqué. Le gouvernement comptait « régler » les retraites

EDF-GDF, avant de commencer les discussions sur les retraites dans l'ensemble de la fonction publique.

Il est probable qu'il change son fusil d'épaule, et qu'il reporte la question d'EDF-GDF après celle du reste du secteur public. Il souhaite dissocier les deux et ne pas avoir contre lui tous les travailleurs du public ensemble dans la rue.

Cette attitude dicte celle

que doivent avoir les travailleurs d'EDF-GDF : c'est avec les travailleurs de tout le secteur public qu'il leur faudra lutter. Parce que leurs revendications sont les mêmes. Parce que c'est à la retraite de tous que le gouvernement et le patronat s'attaquent. Et parce que le succès des uns (ceux d'EDF-GDF) est un encouragement pour les autres.

Correspondants LO



Bernard Brun, qui représente le patronat de l'électricité, remet le projet sur les retraites à Francis Mer. Ils sont comme larrons en foire. Mais les travailleurs ne sont pas d'accord.

EDF Centrale nucléaire de Cattenom (Moselle)

Le NON à l'accord emporte plus de 70 % des suffrages

1200 personnes sont employées à la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle). 879 personnes ont participé au référendum. 620 ont voté NON et 259 ont voté OUI. Le NON l'emporte donc à plus de 70 %. C'est un désaveu important pour la direction, qui se plaint que les agents auraient fait la confusion entre retraite et privatisation. Du côté des syndicats,

localement, seule la CFDT a appelé fermement à voter OUI. Elle se plaint maintenant d'une « chance historique » qui n'aurait pas été saisie (sic). À la CGT, l'opposition au *Relevé de conclusions* était majoritaire, même si le syndicat n'a pas appelé à voter ouvertement NON.

L'appel unitaire des syndicats à faire grève en octobre dernier, suivi à 86 % sur la

centrale, puis leur volte-face, hormis FO, en faveur du projet de la direction entraînent une certaine méfiance vis-à-vis des syndicats. Pour les agents, le résultat du vote est un succès et renforce le camp de ceux qui ne veulent pas plus d'une attaque contre les retraites que d'une privatisation. C'est l'opposition aux deux qu'exprime le résultat du référendum.

Vient de paraître LUTTE DE CLASSE N° 70

- **Irak**
La guerre annoncée
- **Intervention de l'armée française en Côte-d'Ivoire**
Derrière les arguments humanitaires, une opération pour protéger les intérêts impérialistes
- **France**
Décentralisation : l'État se débarrasse à bon compte des services publics

- **Turquie/Union européenne**
Marchandages autour d'un élargissement
- **États-Unis**
Le soutien des appareils syndicaux à un siècle d'impérialisme
- **Tribune de la minorité**
L'islamisme radical conteste-t-il l'impérialisme ?

Prix : 1,5 euro
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro



ACT - Angers

CONTRE LES LICENCIEMENTS, LA LUTTE CONTINUE !

À l'usine ACT, nous occupons toujours et la situation commence à se tendre car nous ne voyons rien venir, ni du côté de Bull, ni du côté des pouvoirs publics. La semaine a été marquée par la nouvelle manifestation organisée en ville. Nous y étions plus nombreux qu'aux deux précédentes et nous y avons reçu le soutien de nombreuses délégations de travailleurs d'autres entreprises. Nous étions près de 1 500 dans les rues.

mouvoir ses solutions : créer une « zone franche » à Angers, ce qui consistait à exonérer d'impôts, de taxe professionnelle, etc., les patrons qui viendraient s'installer ; doubler, pour ces mêmes patrons, la prime à la création d'emplois ; faire intervenir la ville, le Conseil général, la Région, pour qu'ils mettent la main à la poche pour aider les investissements.

De l'argent, encore de l'argent, sous toutes les formes possibles et imaginables, mais toujours pour les mêmes : les patrons. Il a même prétendu que pour trouver des « investisseurs », que notre lutte ferait fuir, il était prêt « à aller jusqu'à Paris à pied ». Il y a quelques semaines, pour aller de la mairie

avant d'être payés et les banques avaient refusé de prêter, ce qui fait que les seules dettes qui restent sont des dettes envers l'État, les organismes sociaux... et envers ACT-France. Par contre, il y a toujours le bâtiment, estimé à 8 millions d'euros, des machines et des stocks de produits qu'un « repreneur » demandait à acheter pour 2,5 millions d'euros, ce qui représente 20 % de leur valeur dans les comptes d'ACT.

Alors de l'argent, il y en a, mais pour l'instant il serait consacré à tout sauf à nous assurer des indemnités de départ décentes. Non seulement nous sommes en situation de perdre notre boulot, mais en plus, nous devrions accepter que les

Reims-Aviation (Marne)

MOBILISATION CONTRE LES LICENCIEMENTS

Les 461 salariés de Reims-Aviation menacés par un dépôt de bilan de l'entreprise, qui mènera soit à la liquidation judiciaire soit à la reprise par un autre groupe, étaient revenus de leurs congés de Noël avec la ferme intention de faire savoir qu'ils n'entendaient pas se laisser faire. D'autant que le seul repreneur qui jusqu'à présent s'est fait connaître a dit qu'il garderait tout au plus 215 salariés.

L'intersyndicale CGT-FO-CGC avait prévu de tenir un stand sur la place principale de Reims le samedi 11 janvier, où serait exposé un F406, l'avion produit par Reims-Aviation. Dès le lundi 6 janvier, les travailleurs eurent à cœur de préparer la mobilisation du samedi suivant. A peine le tract d'appel était-il imprimé que l'équipe des machines-outils alla le diffuser aux travailleurs de la sucrerie de Bazancourt, proche de Reims-Aviation. D'autres salariés en prirent pour distribuer dans les villages alentour. Un travailleur s'en fit photocopier quelques centaines par un Conseil municipal. À Valéo, nous étions 25 devant l'usine pour rencontrer les travailleurs qui rentraient. Partout, l'accueil fut chaleureux, surtout bien sûr dans les entreprises où les travailleurs étaient eux aussi menacés de licenciement.

De nombreux salariés prirent également l'initiative de distribuer le tract dans les supermarchés de la ville, dans les galeries commerçantes où les vigiles nous laissèrent faire.

Durant toute la semaine des salariés sont donc venus chercher des paquets de tracts pour les distribuer ne serait-ce que dans les boîtes à lettres de leur quartier. Plus de 200 travailleurs participèrent aux activités de préparation et plus de 20 000 tracts furent distribués.

Le samedi 11, nous étions plus de 600 à défiler dans les rues de Reims malgré le froid. Pour un premier samedi de soldes, la place d'Erlon, la place centrale de la ville, fut très animée. Dans la manifestation il y avait bien sûr une très grande partie des salariés de Reims-Aviation, mais aussi leurs familles (notamment des enfants). Même des retraités avaient fait le dépla-

cement.

Des travailleurs d'autres entreprises rémoises ont tenu à exprimer leur solidarité et à protester contre les menaces de licenciement. Valéo, la VMC, Tissmétal, Le Printemps, Henkel, étaient représentés. Mais c'est surtout les conducteurs de bus de la TUR qui furent remarqués. Voir les bus arrêtés les uns derrière les autres bloquant la place du Théâtre, cela faisait plaisir, d'autant qu'il y avait eu déjà un débrayage bien suivi à la TUR le matin même.

Dans la manifestation, on scandait entre autres slogans « Reims-Aviation, Le Printemps, Aries, aux patrons de payer, pas aux ouvriers ! » Après avoir « salué » la chambre de commerce et d'industrie, la sous-préfecture et la mairie par des pétards, les manifestants sont passés devant le magasin Le Printemps, où les 130 employés risquent fort de perdre leur emploi également. Place d'Erlon, le maire de Reims se sentit obligé de se montrer quelques minutes, lui qui avait pourtant déclaré auparavant qu'il ne pouvait rien faire, vu que l'usine ne se situait pas sur le territoire de la commune mais à quelques kilomètres !

Forts de ce premier succès, nous sommes donc repartis pour une deuxième semaine de mobilisation, décidés à lutter pour que soient préservés nos salaires et nos emplois. Cette fois, c'est l'audience du tribunal de commerce qui doit décider du sort de Reims-Aviation, - qui nous en donne l'occasion.

Une nouvelle manifestation, où tous les travailleurs de l'agglomération sont de nouveau invités, aura lieu le jeudi 16 janvier à 14 heures devant le Palais de Justice.



À cette manifestation, l'UD-CFDT s'était ralliée au dernier moment et était présente avec une petite délégation. Son secrétaire a voulu prendre la parole devant la préfecture, comme les autres dirigeants des syndicats... ce que beaucoup d'entre nous n'ont pas vraiment apprécié. Il est vrai qu'il est difficile d'oublier plusieurs semaines de déclarations très hostiles à notre lutte. C'est donc sous les huées, puis couvert par *L'Internationale* chantée par une grosse partie de la manif, qu'il a essayé de parler, pour finalement y renoncer. La presse s'est bien sûr lamentée le lendemain sur l'absence d'unité syndicale... Les mêmes n'en avaient pas appelé à cette même unité syndicale quand, il y a quelques mois, la CFDT avait quitté le mouvement dès le début en tirant à boulets (qu'on ne peut pas qualifier de rouges) sur ceux d'entre nous qui avaient pris l'initiative de la lutte.

Le même soir, le maire socialiste d'Angers Antonini intervenait à FR3 pour, bien sûr, exprimer ses « préoccupations » devant la situation locale et pro-

à la préfecture pour demander pour nous un rendez-vous aux pouvoirs publics, il avait fallu que nous le délogions de son bureau en nous montrant assez convaincants pour qu'il le fasse !

Pour être tout à fait juste, il a quand même proposé quelque chose pour nous : que nous puissions bénéficier du régime de chômage qui était en vigueur l'an passé, c'est-à-dire de quelques mois d'indemnisation supplémentaires !

La situation est donc que nous avons reçu nos lettres de licenciement et que, pour l'instant, rien n'est prévu pour sauver un certain nombre de nos emplois ou pour financer des conditions de départ décentes. Et pourtant de l'argent, il y en a. L'État et les collectivités locales sont prêts à arroser sous toutes les formes possibles les patrons qui voudraient venir s'installer. Bull, qui est responsable de la situation, qui a touché plus de 50 millions de dollars quand il nous a vendus, plus une importante aide de l'État pour assurer ses plans sociaux, en a aussi. Et puis, même ACT en a. En effet les fournisseurs refusaient de livrer

patrons, l'État, voire les anciens actionnaires d'ACT récupèrent de l'argent dans l'affaire sur notre dos. Nous avons donc décidé de reformuler nos revendications en revenant à ce que nous exigeons au début du mouvement, c'est-à-dire demander les mêmes conditions que celles des camarades de Bull qui sont partis l'année dernière : soit des mesures d'âge à partir de 52 ans et 48 000 euros d'indemnités pour les autres.

Et pour obliger les principaux concernés, les représentants des pouvoirs publics, la direction de Bull, le liquidateur à discuter de nos revendications, ce qu'ils n'ont pas encore accepté, nous avons décidé de mettre la pression. Nous fabriquons des cartes qui valent très cher. Eh bien, s'ils veulent les récupérer, il va falloir qu'ils acceptent de discuter et de nous accorder les indemnités de départ que nous réclamons. Et après tout, s'ils veulent que cela leur coûte moins cher, ils n'ont qu'à se débrouiller pour trouver quelqu'un pour reprendre l'activité avec le maximum d'entre nous.

Correspondant LO

Correspondant LO

Daewoo Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)

Contre la menace de fermeture LA LUTTE CONTINUE

Le 8 janvier, les travailleurs de Daewoo ont levé l'ultimatum : ils avaient menacé de déverser des produits chimiques dans la rivière voisine de l'usine de Mont-Saint-Martin. Cette menace avait mobilisé les autorités qui voyaient là quasiment une action terroriste. Et pourtant, pendant des dizaines d'années, les patrons de la sidérurgie ont pollué tant et plus la rivière alors que les autorités, selon le mot de la responsable de l'UL CGT, « fermaient leur gueule ».

Il n'empêche que cette menace, preuve d'une certaine détermination, a contraint les pouvoirs publics à promettre d'intervenir si l'usine fermait. Car ce risque demeure. Le 9 janvier, le tribunal de commerce a mis Daewoo en redressement judiciaire après que le trust eut demandé le dépôt de bilan. L'usine aurait plus de 120 millions d'euros de dettes (pour un chiffre d'affaires annuel de 60 millions)... à tel

point que la justice s'interroge : pourquoi Daewoo n'a-t-il pas déposé plus tôt le bilan ?

Comme l'a dit l'avocat des salariés, il s'agit en fait d'un « vrai-faux redressement » : le délai d'un mois fixé par le tribunal ne permettant aucun « redressement ». Le tribunal a fait le chantage à la reprise du travail et se réunira, le 22 janvier, pour vérifier s'il a bien repris. L'avocat veut profiter de ce délai pour engager des

poursuites contre Daewoo qui a, rappelons-le, touché plus de 200 millions de francs d'aides publiques pour s'installer à Mont-Saint-Martin, soit plus de 400 000 F par salarié.

Où est partie cette fortune ? Le trust Daewoo se prétend aujourd'hui en faillite et les travailleurs sont menacés par le chômage. Pas le fondateur du groupe Kim Woo-choong. Poursuivi pour escroquerie et malversations depuis 1999 par la justice coréenne, il serait recherché par toutes les polices du monde. Pas très activement puisque, selon *Libération*, il voyage beaucoup grâce au passeport français qu'il a obtenu en même temps que les aides pour ses implantations en Lorraine et il posséderait une villa de milliardaire sur la Côte d'Azur !

Ce que revendique l'intersyndicale, ce sont des garanties en cas de liquidation : une indemnité de préjudice, deux ans de congés de conversion.

À l'issue de la séance du tribunal, l'assemblée générale avait décidé de remettre en route l'usine (il faut une dizaine de jours de Maintenance) tout en continuant « l'occupation et les actions ». De son côté la CFDT – qui s'est « retirée » du conflit début janvier en dénonçant l'ultimatum de l'intersyndicale comme du « terrorisme » – avait choisi d'organiser un vote le lundi 13 avec l'alternative « pour l'occupation » ou « pour la reprise du travail ». Le secrétaire de l'UL CFDT expliquait : « On peut avoir plus à condition de reprendre le travail » (sic). Le vote s'est déroulé dans la confusion : 109 pour la reprise du travail, 12 pour l'occupation et 57 nuls à l'appel de l'intersyndicale.

L'intersyndicale CGT-FO-CFTC a donc décidé d'organi-

ser un vote à bulletins secrets le lendemain, mardi 14 janvier. Suite au chantage à la reprise du travail par le tribunal, il était proposé de redémarrer l'usine soit en arrêtant l'occupation, soit en la maintenant pour garder la main sur les stocks et la production. Sur 166 votants, 145 se sont prononcés pour le maintien de l'occupation, 21 pour sa levée.

Ce même jour, le gouvernement a annoncé qu'il allait mettre en œuvre un plan d'urgence pour le bassin de Longwy. Ce n'est jamais qu'un de plus. En 1997, le gouvernement Jospin avait déclaré Longwy « priorité nationale » après la fermeture des usines JVC et Panasonic. Résultat : 17 emplois créés en grande pompe en janvier 2000. Cette annonce confirme donc à sa façon la prochaine fermeture du site. C'est dire que les travailleurs de Daewoo n'ont pas intérêt à relâcher la lutte.

Arlette Laguiller :

« Il faudrait que l'ensemble des travailleurs réagissent ! »

Mardi 14 janvier, Arlette Laguiller était reçue en compagnie de notre élue au Conseil régional de Lorraine, Christiane Nimsgern, par les grévistes de l'usine Daewoo de Mont-Saint-Martin qui avaient approuvé sa venue lors d'une assemblée générale la semaine précédente.

Notre camarade a été accueillie chaleureusement par 250 ouvriers, en majorité d'origine immigrée. Les représentants des syndicats ont manifesté leur satisfaction, estimant qu'au-delà des opinions politiques, sa venue contribuait à relancer l'intérêt des médias. Questionnée par ceux-ci, la représentante de la CGT a indiqué que les « politiques » qui souhaitaient venir les soutenir étaient les bienvenus.

La prise de parole de notre camarade, très applaudie, fut suivie d'un débat sur les suites à donner au mouvement où sont intervenus les syndicalistes FO, CGT et CFDT. Quelques grévistes ont demandé à Arlette son avis sur ce qu'il convenait de faire pour gagner. Sans prétendre ni leur donner des conseils ni s'immiscer dans leur décision, Arlette fit part de son expérience et de celles d'autres ouvriers en lutte, comme ceux de Chausson hier et ceux de Reims-Aviation actuellement. A partir de leur usine occupée, ces derniers vont, par groupes de vingt, s'adresser aux ouvriers de la région par qui ils sont très bien accueillis. Voilà un excellent moyen de continuer à faire parler d'eux, de se faire craindre, et du patronat et de l'État, qui ne redoutent rien tant que l'élargissement des luttes.

« Il est scandaleux qu'une entreprise faisant partie d'un grand groupe multinational puisse décider de cesser ses activités et de jeter à la porte ses travailleurs sans même s'occuper de ce que vous devenez, de ce que deviennent vos familles, votre vie. Et c'est toute la région qui subira les conséquences de la fermeture de l'entreprise.

Et c'est d'autant plus scandaleux que Daewoo a touché des subventions considérables

et de la part de la Région, et de la part de l'État français, et de la part des autorités européennes.

L'entreprise a empoché cet argent, l'a fait entrer dans ses profits et l'a distribué en dividendes à ses actionnaires qui sont plus riches d'autant. Ils gardent l'argent empoché pendant que vous, vous êtes condamnés à vivre dans l'angoisse des lendemains.

Oui, c'est une escroquerie (...) avec la complicité des



Dans la salle, au moment de l'intervention d'Arlette Laguiller.

autorités de la Région comme du gouvernement, comme des institutions européennes. Une escroquerie sans cesse recommencée car ce genre d'escroquerie n'est pas la spécialité de trusts venus d'ailleurs mais la pratique courante de tous les grands patrons. A commencer par les barons de l'acier qui, il y a vingt-cinq ans, ont transformé la Lorraine en désert industriel après avoir pompé au fil des ans des dizaines de milliards dans le budget de l'État français.

L'avidité patronale n'a pas de nationalité. Pour ces gens-là seuls comptent leurs coffres-forts. Et pour augmenter leurs revenus, ils sont prêts à fouler aux pieds des milliers de vies d'ouvriers et étrangler une région entière.

Le patron de Daewoo est un escroc. Comme l'étaient les de Wendel et leur représentant, Seillière, qui en ont fait autant

et à une plus grande échelle encore et qui ont investi ailleurs depuis longtemps l'argent gagné sur le dos des travailleurs de la sidérurgie.

Vous avez raison de lutter contre la décision qu'ils ont prise contre vous derrière votre dos. Vous savez que les travailleurs ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour se défendre.

Alors bien sûr, si la menace d'actions spectaculaires, comme celle de déverser des produits chimiques dans le Chiers, a contribué à faire parler de vos actions, cette menace-là ni même sa réalisation ne suffisent pour faire reculer le patronat. Mais vous avez raison de faire en sorte que cela ne soit pas une affaire entre vous-mêmes et Daewoo dont le patron est d'ailleurs en fuite. Il faudrait que, lorsque le patron d'une entreprise menace de licenciement ses

propres ouvriers, l'ensemble des travailleurs réagissent.

(...) Je suis sûre que, malgré les coups que leur portent le patronat et le gouvernement, les travailleurs reprendront confiance en eux-mêmes.

Et alors, nous mènerons tous ensemble le combat que vous menez et que mènent les travailleurs d'autres entreprises qui licencient, souvent seuls, le dos au mur. Nous mènerons tous ensemble le combat à la fois pour interdire les licenciements collectifs, pour augmenter les salaires, pour défendre les retraites. Et dans l'immédiat obtenir des pouvoirs publics qu'ils vous donnent des indemnités qui en soient vraiment et qu'ils vous permettent de retrouver un emploi.

Et je suis particulièrement indignée par cette société qui fait que votre patron qui est un escroc notoire a pu obtenir un passeport français et se mettre à l'abri de la justice, alors qu'une partie des travailleurs, du simple fait qu'ils sont mis à la porte par ce patron escroc, risquent d'être renvoyés dans leurs pays parce qu'ils risquent de ne pas pouvoir renouveler leur carte de séjour s'ils n'ont plus d'emploi.

J'en profite pour dire que je suis pour que tous ceux qui vivent et travaillent ici, en France, aient automatiquement toutes les protections et tous les droits dont bénéficient les travailleurs français.

Alors, je vous souhaite bon courage ! »

SARKOZY NE COMBAT PAS L'INSÉCURITÉ, IL S'EN SERT

La discussion de son projet de loi sur la sécurité intérieure a donné à Sarkozy une nouvelle occasion de faire son numéro de chasseur de voyou, protecteur des pauvres. Il a répété qu'il était partisan de la « tolérance zéro ». Eh bien, qu'il en fasse donc la démonstration en appliquant ce principe aux patrons qui jettent à la rue des milliers de gens pour se faire « de la thune », comme disent les jeunes des banlieues !

Car cela aussi fait partie de l'insécurité dont sont victimes les pauvres. Et ce n'est pas seulement un sentiment d'insécurité c'est un drame qui touche des milliers de gens chaque semaine. Ceux qui perdent leur emploi, mais aussi par exemple les commerçants qui, du coup, y perdent leurs clients.

Parmi les banalités sarkoziennes, le ministre de l'Intérieur a déclaré « qu'on ne devient pas délinquant parce que l'on habite une HLM ou parce qu'on est chômeur ». C'est vrai, et d'ailleurs l'immense majorité de ceux qui vivent dans des cités ne sont pas des délinquants ni des

voyous. Cela n'empêche pas Sarkozy, de criminaliser les habitants de ces banlieues, en particulier les jeunes qui y vivent. Le chômage ne conduit pas à la délinquance, c'est vrai pour l'immense majorité. Mais le désœuvrement, le désespoir qu'il crée, contribuent à ce que quelques caïds de quartier puissent devenir des modèles. Comme y contribue la dégradation des conditions d'accueil dans les établissements scolaires qu'enseignants, personnel, parents d'élèves de ces quartiers constatent. Cette violence scolaire, que nous montrent les journaux télévisés, est réelle dans les quartiers dits difficiles, autre mot pour dire pauvres. Mais ce n'est pas en diminuant les effectifs du personnel ou au mieux en les laissant en l'état que la situation peut se régler

Là où Sarkozy n'a pas tort, c'est que des délinquants, il y en a aussi dans le 16^e arrondissement de Paris ou à Neuilly. Mais c'est une autre délinquance, bien mieux protégée. C'est la délinquance en costume, « nœud pap », de ceux qui truquent les comptes des entreprises dont ils sont actionnaires, ou qui trichent en toute légalité avec le fisc, qui délocalisent leurs capitaux et leurs entreprises. Et ça, c'est tout à

fait légal. Et puis, des voyous dorés, des jeunes qui font du tapage, des dealers, il y en a aussi dans la jeunesse des beaux quartiers. Moins peut-être. Mais n'est-ce pas dû au fait que des riches, il y en a moins que de pauvres ?

La gauche se montre embarrassée pour s'opposer à Sarkozy. Cela se comprend, car elle lui a préparé le terrain. Daniel Vaillant entre autres, le prédécesseur socialiste de Sarkozy au ministère de l'Intérieur, explique que celui-ci n'est qu'un copieur, mieux, que lui, Vaillant, a contribué à enfanter ces lois qui permettent à son successeur de plastronner.

Jack Lang se vante, lui, d'avoir été partisan de la fermeture de Sangatte, ce qui permet à Sarkozy d'ironiser en lui demandant : pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?

Emmanuel Valls, maire socialiste d'Evry a reçu chaleureusement le ministre de l'Intérieur dans sa ville – mieux sans doute qu'il n'a reçu les travailleurs de l'usine LU située sur le territoire de cette commune qui luttait contre les licenciements, du temps du gouvernement Jospin. Cette prétendue gauche n'a pas tort de revendiquer la paternité de la politique sécuritaire de la droite. Les mesures qui figuraient dans la

« loi de sécurité quotidienne » votée fin 2001 par la gauche se distinguaient peu de celles qui figurent dans la loi Sarkozy. Dans ce festival de veulerie de l'actuelle opposition parlementaire, il faut ajouter son appel au vote pour Chirac lors du deuxième tour. Cela permet à Sarkozy de dire que finalement ceux qui contestent sa politique à l'Assemblée lui ont servi de marche-pied.

On parlait, naguère, du risque de lepénisation des esprits, voulant dire par-là que la logique développée par les discours de Le Pen s'était banalisée dans l'opinion. Aujourd'hui, on assiste à la sarkozisation des esprits, à commencer par l'esprit de ces politiciens, et ça n'est pas mieux.

Cette gauche de pacotille nous dit qu'il n'y aurait rien d'autre à faire, car les questions soulevées par Sarkozy sont réelles. Elles sont sans doute réelles, bien que Sarkozy fasse tout pour en donner une image dramatisée, lui permettant de fabriquer sa propre image. Mais bien sûr qu'il y aurait une autre politique à proposer, réaliste, applicable rapidement.

Il faudrait éradiquer le chômage, en commençant par imposer au patronat qu'il cesse

de l'alimenter par des licenciements collectifs en rafale. Il faudrait consacrer l'argent public au service public, et utiliser les sommes nécessaires à l'amélioration de l'accueil scolaire, en priorité dans les quartiers qui en ont un besoin urgent. Il faudrait consacrer l'argent nécessaire à la réhabilitation des logements populaires, à commencer par les logements sociaux.

Les sommes nécessaires sont importantes, car il faut rattraper des décennies de retard. Mais elles existent. Il faudrait tout d'abord cesser de distribuer des centaines de milliards au patronat, qui ne servent à rien d'autre qu'à enrichir les riches. Il faut en finir avec ce véritable détournement de fonds sociaux qui prive la collectivité des moyens les plus essentiels. Et puis, pourquoi n'imposerait-on pas aux riches actionnaires qu'ils restituent à la collectivité l'argent qu'ils ont détourné ?

Cette orientation, on ne peut évidemment pas compter sur la droite pour la défendre. Mais on ne peut pas plus compter sur ses « opposants ». C'est pourtant la seule politique qui puisse réduire les problèmes que Sarkozy utilise pour se faire mousser.

J-P. V.

Victimes du froid, mais surtout du patronat et du gouvernement

Durant la vague de froid, neuf SDF ont été retrouvés, morts de froid et de misère sur les trottoirs de Paris, de Marseille ou d'ailleurs. Comme chaque année, des lits supplémentaires ont été mis en place par les mairies, les associations de secours en plus des centres d'hébergement qui fonctionnent toute l'année.

Les préfetures de Paris et des Bouches-du-Rhône ont annoncé qu'elles allaient, s'il le fallait, contraindre les SDF à se rendre « d'autorité » dans les centres d'hébergement pour la nuit.

Dans bien des cas, quand les SDF sont convaincus qu'ils ne risquent pas d'être emprisonnés ou expulsés, ils acceptent les abris qu'on leur propose.

Mais certains SDF refusent aussi d'être embarqués pour différentes raisons. Beaucoup vivent dans un quartier, y ont leurs habitudes, y sont connus. Ils craignent les vols, la contagion, les poux dans les centres d'hébergement, que d'ailleurs ils sont le plus souvent obligés de quitter au petit matin. Les associa-



Un SDF installé pour la nuit dans une cabine téléphonique, à Marseille.

tions de secours aux SDF dénoncent donc l'inefficacité et même la nocivité de la contrainte. Les SDF, embarqués de force, tentent bien souvent de s'échapper. Le lendemain, ils se cachent pour n'être pas embarqués de nouveau et du coup se retrouvent dans une

situation bien plus critique.

Heureusement que les personnes qui interviennent savent faire preuve de plus de doigté que ce gouvernement et ces préfets qui préfèrent les effets d'annonce aux solutions. Car le comble dans cette polémique a été de faire croire

que le gouvernement et les préfetures se démenaient pour sauver, malgré eux, des SDF.

Or, c'est toute la politique du gouvernement qui crée la misère, l'exclusion. Une des dernières mesures choquantes de ces dernières semaines a

été la suppression de l'Aide Médicale d'État (AME) aux étrangers sans papiers. De nombreux médecins se retrouvent de ce fait dans l'incapacité de fournir des médicaments à des femmes et des hommes qui n'ont pas les moyens de se soigner.

Autre mesure qui va grossir le flot de la misère : l'UNEDIC qui gère les indemnités chômage vient de décider, avec l'accord du gouvernement, de restreindre considérablement le droit et le montant des allocations, en particulier pour les chômeurs de plus de 50 ans et les plus jeunes qui enchaînent les petits boulots. Dès leur mise en application, ces mesures vont exclure de toute indemnité de 200 à 300 000 chômeurs.

Si on laisse faire ce gouvernement et le patronat, on peut pronostiquer qu'il y aura chaque année toujours plus de pauvres, privés de tout, à secourir. Pas seulement par temps froid, mais bien toute l'année.

Christian BERNAC